MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 35 (2001), p. 321-383

Yūsuf Rāġib

Les pierres de souvenir: stèles du Caire de la conquête arabe à la chute des Fatimides.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Yūsuf RĀĠIB

Les pierres de souvenir : stèles du Caire de la conquête arabe à la chute des Fatimides

AUCUN cimetière en terre d'Islam n'a livré autant d'inscriptions funéraires que la cité des morts communément appelée Qarāfa et les mausolées urbains du Caire, et probablement qu'aucun n'en fournira jamais un nombre même approchant. Mais seules quelques-unes sont demeurées sur place, engagées dans les sépultures dont elles gardent le nom du défunt ou scellées après déplacement dans un mur, la piété conduisant parfois les fidèles à fixer des pierres provenant de tombes ruinées ou disparues dont ils ne pouvaient lire l'écriture, afin de les préserver, dans des monuments voisins, où leur déchiffrement révèle qu'elles n'y sont que des corps étrangers [1].

La majorité des stèles a été massivement déracinée officiellement, aussi bien que clandestinement, de jour comme de nuit : la plus grande partie a gagné le musée de l'Art islamique du Caire qui l'a sauvée non seulement de la disparition et du pillage, mais également de la dispersion qui a mené le restant en différents points de la planète, dans des collections publiques ou privées. Cependant, leur nombre exact ne saurait être déterminé : les pierres dont le souvenir de la provenance s'est perdu se sont irrémédiablement confondues aux pierres découvertes dans d'autres régions d'Égypte ou du monde musulman. Ainsi, dans le musée de l'Art islamique qui conserve probablement près de 5 000 stèles, seule une fraction peut être certainement attribuée aux cimetières de la capitale, puisqu'elle fut exhumée par des fouilles qui y furent entreprises et que les registres en ont gardé souvenir. Mais parmi les foules de stèles d'origine inconnue qui furent acquises, léguées ou simplement trouvées au dépôt, combien proviennent encore des mêmes sites ? Une masse incalculable assurément.

[1] Les deux marbres fixés dans le mur du tombeau de Kulṯūm, *RCEA* I, p. 122-123, nº 154 ; II, p. 137, nº 595, n'offrent aucun lien avec la défunte, Rāġib (1977), p. 59, nº 70 ; la dalle encastrée dans un *miḥrāb* du mausolée de Šāfiʿī ne présente pas de relation avec le juriste, *RCEA* II, p. 82, nº 515 ; et la stèle scellée dans la façade du mausolée d'Ibn Ṭaʿlab est étrangère au notable, *RCEA* III, p. 98-99, nº 970.

Annales islamologiques 35—2001

AnIsl 35 (2001), p. 321-383 Yūsuf Rāġib

Le nombre des épitaphes est inégalement réparti dans le temps. Du premier siècle, ne subsiste qu'une seule gravée en 31/652 [2] qui passe et passera probablement toujours pour la plus ancienne trouvée en terre d'Islam. Des autres, dépourvues de date, aucune ne semble remonter aux Omeyyades, même celles qui peuvent en donner l'illusion par un aspect archaïque [3]. Aussi la seconde stèle dans l'ordre chronologique appartient au début de l'époque abbasside : elle perpétue le souvenir d'un personnage historique, le cadi ʿAbd Allāh b. Lahīʿa qui avait quitté le monde en 174/791 [4]. Puis les pierres funéraires augmentent graduellement à mesure que l'on descend le cours du IIe/VIIIe siècle : au moins 34 datées dans le seul musée de l'Art islamique, sans compter les épitaphes privées de date qu'elles n'ont jamais eue ou qu'elles ont entre-temps perdue. Elles deviennent ensuite pléthoriques au IIIe/IXe siècle pour diminuer progressivement au suivant, spécialement après la conquête fatimide : 271 environ (y compris les stèles d'origine incertaine), dont 94 pour la fin du IVe/Xe siècle, 160 pour le Ve/XIe et 17 seulement jusqu'à leur chute. Ces variations de volume ne sont que le fruit du hasard : si les stèles foisonnent sous les Abbassides, c'est à cause de la préservation du champ de sépultures de ʿAyn al-Ṣīra, l'un des plus peuplés de l'époque, où des fouilles en ont tiré des foules ; et si elles décroissent sous les Fatimides, c'est pour deux raisons : d'une part, la disparition des cimetières suburbains du Caire, celui de la colline que Saladin devait transformer en citadelle, ainsi que ceux de Bāb Zuwayla et de Bāb al-Naṣr qui furent absorbés par la ville en progression sous les Ayyoubides et les Mamelouks pour en chasser les morts ; et, de l'autre, le pillage de la nécropole de Qarāfa, où reposait la majorité des notables du temps, qui fut tardivement dépouillée des stèles dont elle regorgeait pour garnir monuments et tombes. Quant aux épitaphes nouvellement exhumées au voisinage des mausolées de Ḫaḍra Šarīfa et des Sabaʿ Banāt qui demeurent inédites, leur nombre ne devra pas gonfler considérablement la masse des pierres fatimides.

Bien que ces inscriptions funéraires livrent une foule d'informations de toute nature, seuls leur écriture, leur décor et le sentiment religieux dont elles témoignent ont suscité des études partielles, souvent superficielles et même, pour certaines, contestables. Aussi une synthèse s'imposait : elle ne prétend cependant pas en épuiser les richesses qui méritent une monographie approfondie plus étendue que cet article aux dimensions limitées.

Droit et stèles

Condamnées par le Prophète [5], blâmées par les juristes [6] à l'exception des ẓāhirites [7], les inscriptions funéraires sont tantôt considérées comme un décor (*zīna*) et un gaspillage inutile au mort (*taḍyīʿ al-māl bilā fā'ida*) [8], et tantôt comme une vanité posthume : ainsi Mālik les tenait,

[2] *Stèles* I, p. 1, nº 1, pl. I (*RCEA* I, p. 6, nº 6).

[3] L'épitaphe que Wiet datait de la fin du Ier siècle, *Stèles* VIII, p. 171-172, nº 3187, pl. I, doit remonter aux Abbassides pour son écriture proche de celle des pierres du temps, comme pour sa bordure sinueuse et la formule relative au deuil du Prophète.

[4] *Stèles* I, p. 2, nº 2.

[5] Ibn Māğa I, p. 498 ; Abū Dāwūd III, p. 216 ; Tirmiḏī I, p. 196 ; Nasā'ī, IV, p. 86.

[6] Voir par ex. Bāğī II, p. 22-23 ; Kāsānī II, p. 797 ; Ibn Rušd I, p. 235-236 ; Ibn Qudāma II, p. 507 ; Nawawī I, p. 226 ; Ibn al-Ḥāğğ III, p. 272-273 ; Ḫalīl I, p. 102 ; Ibn Nāğī I, p. 279 ; Zarrūq I, p. 279 ; Ḥaṭṭāb II, p. 243, 247.

[7] Ibn Ḥazm V, p. 133.

[8] Opinion d'Abū Yūsuf dans Kāsānī, *loc. cit.*

autant que les mausolées, pour désir de gloire, d'ostentation et de renommée (*irādat al-faḫr wa-l-mubāhāt wa-l-sumʿa*) [9]. Mais cette innovation (*bidʿa*) qui n'offrait d'autre profit que de marquer les sépultures pour les sauver de la disparition fut progressivement tolérée [10] : reproduisant la tradition condamnant les épitaphes, Ḥākim Naysābūrī [11] souligne qu'elle n'est guère suivie, malgré sa chaîne de garants saine : d'Orient en Occident, les tombes des *imām* portent des inscriptions, suivant une coutume passée de père en fils.

Aussi, malgré l'interdit, les juristes, pour codifier la coutume, ont fini par autoriser les épitaphes [12] et les recommander même, pour dérober les tombes aux pieds des passants [13], comme pour permettre aux générations futures d'identifier les sépultures des saints, notamment après les épidémies qui emportent les masses, si bien que le souvenir de leur emplacement se perd [14]. D'inutiles, elles deviennent utiles. Cependant, des réserves furent émises : elles doivent être dressées verticalement, à l'emplacement de la tête du mort, et non horizontalement sur le plat de la tombe (*ṣafīḥ* ou *ṣafḥ al-qabr*), pour les soustraire aux pas des hommes [15] ; et les versets coraniques en être bannis, afin qu'ils ne soient piétinés par les vivants ou souillés par les morts dans les cimetières dont la terre est constamment bouleversée par de nouvelles inhumations [16]. En outre, les pierres qui portent le texte sacré et les noms d'Allah et du Prophète risquent d'être dérobées et vendues pour servir de seuils ou de commodités, par des musulmans ignorants qui tournent la face gravée contre terre, aussi bien que par des chrétiens ou des juifs conscients du sacrilège. Même si elles échappent au vol, elles ne sont pas à l'abri d'une chute qui les condamne à être foulées aux pieds [17].

Date des stèles

Ces pierres de souvenir étaient d'ordinaire exécutées sitôt après le décès ; aussi dans les premiers siècles, la date de gravure remplace parfois la date de mort, les deux moments devant être considérablement rapprochés [18]. La commande émanait souvent de la famille, du maître pour l'esclave et l'affranchi, dont le nom figure parfois dans l'inscription [19], et probablement de compagnons charitables ou peut-être même d'inconnus pour les étrangers sortis de la vie loin de la patrie [20]. Quelquefois, cependant, l'épitaphe était posée longtemps

[9] Ḥattāb II, p. 247.
[10] Ḥaṭṭāb II, p. 247 ; Zaylaʿī I, p. 246.
[11] I, p. 370 ; repris dans Mawwāq II, p. 243 ; Ibn Nāǧī, *loc. cit.* ; Wanšarīsī I, p. 318 ; IX, p. 395.
[12] Wanšarīsī I, p. 318 ; II, p. 231 ; *Pierre de touches*, I, p. 259.
[13] Wanšarīsī IX, p. 395.
[14] Dabbāġ III, p. 119.
[15] Wanšarīsī I, p. 318-319 ; IX, p. 395.
[16] Opinion d'Aḏraʿī, Ramlī III, p. 33.
[17] Ibn al-Ḥāǧǧ III, p. 273.
[18] La stèle d'Ibn Lahīʿa fut gravée en *ǧumādā* II 174 / octobre-novembre 790, *Stèles* I, p. 2, nº 2 (*RCEA* I, p. 42-43, nº 55 ; Wiet (1971), p. 2-3, nº 3-4521). Mais ses biographes ne conviennent pas de la date exacte de sa disparition : les uns la mettent le 15 *rabīʿ* I, Ibn Ḫallikān III, p. 39 ; Ḏahabī, *Taḏkira* I, p. 239, nº 224 ; Abū l-Maḥāsin II, p. 77 ; les autres le 5 *ǧumādā* II, Ibn Ḥaǧar II, p. 292. La dernière tradition semble plus sûre que la première : la mort du traditionniste et la rédaction de l'épitaphe ont dû avoir lieu le même mois.
[19] Ḥasan b. ʿUmar Ḫawlānī commanda deux stèles pour des serviteurs de sa famille : l'une pour un cuisinier décédé en 363/974, client de son père, *Stèles* V, p. 158, nº 1930 (*RCEA* V, p. 100, nº 1829 ; Wiet (1971), p. 31-32, nº 48-14329 a) ; et l'autre pour un slave, client de son grand-père, *Stèles* X, p. 198, nº 3998 (Wiet (1971), p. 31, nº 46-14329). C'est probablement le maître de ʿAllān qui fit exécuter sa pierre tombale à sa mort survenue dans les années 240/855-863, *Stèles* IX, p. 194, nº 3540 (Wiet (1971), p. 17, nºs 26-13377).
[20] Voir par ex. *Stèles* III, p. 29, nº 859 (*RCEA* II, p. 130, nº 585) ; *RCEA* VI, p. 126, nº 2222.

après l'inhumation par les descendants, lors de la réfection de la tombe [21] pour remplacer une stèle brisée, mutilée ou perdue ou par des fidèles pour marquer une sépulture vénérée restée longtemps nue [22]. Toutefois l'ignorance pouvait les conduire à déformer le nom des saints : ils fixaient alors par l'écriture des formes altérées dont ils favorisaient la diffusion [23]. Enfin, rarement, les stèles étaient gravées d'avance, suivant une coutume passée d'Orient en Occident et attestée en Andalus [24] : comme en 359/970, Abū Muḥammad Ḥasan b. ʿUmar Ḫawlānī touchait à sa quarante-cinquième année, il prépara le lieu de son futur repos au cimetière où il mit une plaque de marbre maintenant disparue, mais dont l'épitaphe a été sauvée de l'oubli par les guides de pèlerinage [25] qui l'ont reprise : parlant à la première personne, il commence par développer sa profession de foi et finit par presser ses compagnons, l'heure venue, de l'inhumer dans cette tombe qu'il avait retenue et creusée de son vivant.

L'aspect des stèles

Matières

Dans les trois premiers siècles, une roche domine, un marbre compact et dur communément blanc ou gris, parfois veiné [26], dont l'origine reste indéterminée. Toutefois, des marbres de couleur différente provenant de carrières sans doute lointaines pouvaient occasionnellement servir à marquer les tombes, comme en témoignent deux stèles, l'une rouge [27], l'autre noire [28]. Le calcaire du Muqaṭṭam fut sans doute plus largement utilisé. Mais plus fragile, il a moins résisté aux siècles. Enfin le grès ne semble avoir été que marginalement employé, comme le suggère le nombre infime de stèles conservées : une douzaine recueillie au cimetière de ʿAyn al-Ṣīra dont la date va de 251/865 à 433/1042 [29] et probablement quelques autres d'origine incertaine.

Mais à partir du IVe/Xe siècle, le marbre recule devant le grès [30]. L'origine du changement de tendance est purement fortuite : la disparition des cimetières suburbains du Caire au cours du Moyen Âge et les déprédations dont fut victime la nécropole de Qarāfa ont fatalement réduit le nombre des épitaphes fatimides en majorité gravées dans le marbre. Cette diminution

[21] Ḥasan b. ʿUmar Ḫawlānī posa en 359/970 une stèle sur la tombe d'une ancêtre, Zaynab ibnat Yūnus (m. en 247/862) qu'il avait relevée, *Stèles* V, p. 153, nº 1921 (*RCEA* V, p. 130, nº 181 ; Wiet (1971), p. 30, nº 45-8132).

[22] Un lecteur du Coran, Abū Ḥafṣ Ḥaḍramī (m. en 388/998) scella une stèle dans la tombe de ʿUqba b. ʿĀmir qui n'en avait jamais eue, Ibn ʿUṭmān, p. 147 ; Ibn al-Zayyāt, p. 242.

[23] Ainsi Ṭaʿlabī devint Qatālī, Quḍāʿī repris dans *Muqaffā* V, p. 445.

[24] Le défunt faisait graver de son vivant sa future épitaphe à laquelle on ajoutait, le moment venu, la date de son décès, Lévi-Provençal (1950-1953), III, p. 407.

[25] Ibn ʿUṭmān, p. 273. Une version abrégée figure dans Ibn al-Zayyāt, p. 160 et traduite dans Wiet (1971), p. 32.

[26] *Stèles* I, p. 98, nº 141 ; Sourdel-Thomine (1964), p. 113.

[27] Stèle de la fin du IIe/VIIIe siècle, *Stèles* VII, p. 5-6, nº 2412.

[28] Stèle de 275/888, *Stèles* IV, p. 35, nº 1282.

[29] *Stèles* II, p. 192, nº 786 ; III, p. 47, nº 898, p. 173, nº 1159 ; IV, p. 34, nº 1279 (*RCEA* II, p. 240, nº 743), p. 78-79, nº 1378, p. 97-98, nº 1417, p. 133, nº 1494, p. 157, nº 1548, p. 173, nº 1582, p. 176, nºs 1587 et 1588 ; VI, p. 126, nº 2243.

[30] Au musée de l'Art islamique, sur 2 942 stèles des trois premiers siècles, 2 189 (presque 75%) sont en marbre et 753 (plus de 25%) en grès. Mais sur 1 070 datées de 301 à 550 H., on ne compte plus que 128 (12%) en marbre et 942 (88%) en grès, Wiet (1952), p. 273-274.

occasionnelle coïncide avec l'augmentation imprévue des stèles de Haute-Égypte souvent en grès. Le hasard de la conservation ne doit cependant pas fausser notre vision : la raison pousse à croire que la noble roche n'a cessé de l'emporter sur la roche sédimentaire.

En substance, les trois matières couramment employées pour les épitaphes semblent avoir été, par ordre d'importance, le marbre, le calcaire et le grès, même si le nombre de spécimens subsistants donne un rapport différent.

Enfin quelques autres substances furent marginalement usitées : le bois, dont l'œuvre des ans a brisé ou rongé les témoins fragiles, si bien que deux seulement subsistent [31], outre le revêtement de la tombe qu'on donnait (et qu'on donne toujours) pour celle de Ruqayya fille de ʿAlī (fig. 9) dans un mausolée encore vénéré des pèlerins ; le cuivre qui devait être couramment ravi par les voleurs, si bien qu'aucun spécimen n'a survécu [32] ; et peut-être l'albâtre pour des stèles d'origine incertaine [33] qui semblent provenir de Haute-Égypte.

Formes

Stèles quadrangulaires : ce type (fig. 1 a et b) est non seulement le plus commun, mais également le plus ancien. L'inscription le désigne souvent sous le terme de *balāṭa* [34] (dalle), exceptionnellement sous celui de *lawḥ* [35] (plaque ou planche). Quant au nom actuel de *šāhid*, il ne lui est jamais donné. Sa forme souvent proche du rectangle, rarement du carré, est d'ordinaire plus haute que large. Ce quadrilatère n'est cependant pas toujours rigoureusement tracé et fini : il présente couramment de grossiers contours provoqués par des pierres mal équarries et polies que l'encastrement rendait souvent invisibles. Ses dimensions varient considérablement. Les stèles inférieures à 30 cm sont exceptionnelles : on n'en connaît que deux de la moitié du IIIe/IXe siècle, dont l'une mesure 28 cm sur 18 [36], et l'autre 19 sur 18 [37]. De même, celles qui dépassent un mètre dans l'un des côtés sont aussi rares : ne survivent que six au-delà de cette taille. La plus grande, celle du ʿalide, Abū Ibrāhīm Ismāʿīl (m. en 349/959) (fig. 38 b) qu'abrite un modeste mausolée du cimetière de Sayyida Nafīsa vulgairement appelé Mufī al-Dīn, déformation de Muwaffī al-dayn (celui qui acquitte la dette) [38] fait 1,39 m de large sur 50 cm de haut [39] ; les cinq autres 72 sur 132 [40], 44 sur 130 [41], 115 sur 52 [42], 66 sur 111 [43] et 38 sur 102 [44]. Enfin aucune épitaphe n'atteint deux

[31] *RCEA* I, p. 217, nº 273 ; II, p. 97-98, nº 538.

[32] Sur la tombe de Šāfiʿī, une plaque de cuivre (*miss*) portait deux vers, Ibn al-Nadīm I, p. 209/p. 517.

[33] Celle du Louvre provient de Fusṭāṭ, *RCEA* III, p. 71, nº 923, mais ne semble pas en albâtre.

[34] Voir par ex. *Stèles* II, p. 63, nº 522 ; V, p. 158, nº 1930 (*RCEA* V, p. 100, nº 1829 ; Wiet (1971), p. 31, nº 48-8851) ; VIII, p. 105, nº 3031 ; X, p. 78, nº 3698, p. 198, nº 3998 (Wiet (1971), p. 31, nº 46-14329 a) ; *RCEA* I, p. 218, nº 275. C'est ce terme qu'utilisent Ibn Yūnus dans deux passages repris dans *Taḏīb* V, p. 249, nº 435 et VI, p. 366, nº 697 ; et Ibn al-Ṭaḥḥān, fol. 231 rº. On le retrouve également dans les inscriptions de Haute-Égypte, *RCEA* II, p. 82-83, nº 516 ; III, p. 189, nº 1139 (*Stèles* V, p. 14, nº 1632). Comparer cette terminologie à celle de la stèle quadrangulaire, telle qu'elle apparaît dans les inscriptions de Kairouan, Habib, p. 230.

[35] *RCEA* I, p. 60-61, nº 77. Également utilisé par Ibn Yūnus dans un passage repris par *Taḏīb* II, p. 229, nº 425 ; et Dabbāġ, III, p. 100.

[36] *RCEA* II, p. 89-90, nº 525.

[37] *Stèles* VIII, p. 86, nº 2988.

[38] Sur ce tombeau, voir Rāġib, « Al-Sayyida Nafīsa [II] », p. 51-52.

[39] *RCEA* IV, p. 148, nº 1497.

[40] *Stèles* II, p. 28, nº 455 (*RCEA* I, p. 304, nº 393).

[41] *Stèles* IX, p. 216, nº 3577.

[42] *Stèles* IX, p. 95, nº 3354 (115 × 52 cm).

[43] *Stèles* IV, p. 32, nº 1276 (*RCEA* II, p. 237-238, nº 740).

[44] *Stèles* X, p. 113, nº 3778.

mètres, bien que des stèles aussi colossales devaient frapper les regards dans la nécropole de Fusṭāṭ et du Caire, comme l'incite à le croire le marbre provenant du cimetière de Wasīm, dans le district de Giza actuellement au musée de l'Art islamique qui mesure 1,89 m de long sur 1,01 de large [45].

Stèles ogivales : couronnées par un arc brisé, elles semblent avoir été rarissimes, comme le suggère l'unique exemple (fig. 2) épargné par le hasard, qui date des années 530, dont l'origine reste inconnue [46].

Stèles hétéroclites : quelquefois, les lapicides renonçaient à dégrossir les pierres qu'ils devaient graver et les laissaient brutes, par négligence plutôt que par goût ou fantaisie. Des formes aussi bizarres que rares furent ainsi engendrées : ronde (fig. 3 a) [47], demi-ronde (fig. 3 b) [48], triangulaire (fig. 4 a) [49] ou pentagonale (fig. 4 b) [50].

Piliers et colonnes : Les sources narratives les désignent sous des termes tantôt précis, comme *ʿamūd* [51] ou *sāriya* [52] (colonne ou pilier), et tantôt ambigus, comme *lawḥ* [53] (plaque ou planche) qui s'applique d'ordinaire aux dalles quadrangulaires. Leur origine est probablement antérieure à l'islam, comme le suggèrent la colonne d'or (*ʿamūd min ḏahab*) qui marquait près de Ṭā'if la tombe du mythique Abū Riġāl [54] et les deux minarets (*manāratān*) [55] ou tours (*ṭirbālān* ou *ṣawmaʿatān*) [56] dressés à Ḥīra par Munḏir b. Imru' al-Qays sur les sépultures de ses deux commensaux qu'il y avait enterrés vifs et qui restèrent longtemps fameux sous le nom de Ġariyyān.

Leurs plus anciens témoignages ont disparu : les deux colonnes de marbre qui flanquaient jadis la tombe de Šāfiʿī, dont la plus grande du côté de la tête, la plus petite du côté des pieds. Leur date est cependant incertaine : furent-elles dressées immédiatement après la mort du juriste en 204/820 ou longtemps après ? Elles ne sont pour la première fois signalées qu'au IVe/Xe siècle [57].

La première colonne que le hasard ait épargnée marque encore la tombe du mystique Ḏū l-Nūn al-Miṣrī (m. en 245/860) (fig. 5) [58] dans le cimetière de Fusṭāṭ, à l'ombre du Muqaṭṭam. Elle revêt la forme d'un rectangle effilé d'1,40 m de haut. La valeur de ce document isolé, mais significatif n'est que plus considérable, bien que sa date exacte reste indécise. L'écriture permet cependant de l'assigner à la seconde moitié du IIIe/IXe siècle.

[45] *Stèles* II, p. 191, nº 785 (*RCEA* II, p. 109-110, nº 557).

[46] Don de Goubran Wassef Greiss, *Stèles* VI, p. 195, nº 2335, pl. XXXVII (*RCEA* VIII, p. 235, nº 3120). Ce type est attesté à Damas, Moaz et Ory I, p. 157-158.

[47] Stèle de 183/799, *Stèles* I, p. 8, nº 8, pl. III (*RCEA* I, p. 48, nº 62) ; et fragment de disque utilisé en 229/844, *Stèles* IX, p. 121, nº 3397.

[48] Stèle du Louvre de 213/829, *RCEA* I, p. 147, nº 187.

[49] Une stèle de 200/816, *Stèles* I, p. 29, nº 33, pl. XI.

[50] *Stèles* VI, p. 72, nº 2139, pl. XIV (*RCEA* VI, p. 179-180, nº 2333).

[51] Masʿūdī IV, § 2735 ; Dabbāġ I, p. 215, 233 ; II, p. 78 ; IV, p. 13, 17.

[52] Dabbāġ II, p. 238 ; III, p. 211, 223 ; IV, p. 110.

[53] Bayhaqī II, p. 299, 300 et Ḫaṭīb II, p. 70, désignent sous ce terme les colonnes funéraires de Šāfiʿī que Masʿūdī appelle *ʿamūd*, *loc. cit.*

[54] Abū l-Faraǧ Iṣbahānī IV, p. 306 ; Lammens, p. 95. Sur Abū Riġāl, voir S.A. Bonebakker, *EI*^{2} I, p. 149 (Abū Righāl).

[55] Ibn Ḥabīb, p. 134.

[56] Ibn al-Faqīh, p. 179-180/p. 217-219. Lammens, p. 91, les qualifiait d'« obélisques funéraires. »

[57] Par Masʿūdī, *loc. cit.*, qui les vit à Fusṭāṭ en 330/941 ; et Āburī (m. en 363/974) dans ses *Manāqib al-Šāfiʿī*, maintenant perdus, dont des fragments ont été repris par Bayhaqī, *loc. cit.* et Ḫaṭīb, *loc. cit.*

[58] *RCEA* II, p. 28-29, nº 440.

Puis, plus rien. En 405/1015, apparaît un exemple isolé (fig. 6 a) [59] suivi du néant jusqu'en 492/1099 [60] : les colonnes funèbres prolifèrent désormais au cours du VI^e^/XII^e^ siècle jusqu'à la chute des Fatimides [61]. Cependant, elles ne sont plus rectangulaires, comme celle de Ḏū l-Nūn, mais cylindriques et tendent à imiter de véritables colonnes, parfois couronnées de chapiteaux simulés et montées sur des socles (fig. 6 b) : la structure, vidée de sens, acquiert valeur de décor. Leur taille varie considérablement : la plus grande mesure 1,80 m [62], hauteur sans doute exceptionnelle, car toutes les autres ne frisent pas le mètre ; et la plus petite n'a que 43 cm [63]. Leur épaisseur est également variable : les plus lourdes dépassent 50 cm de diamètre, les plus maigres, à peine 12 [64]. Enfin des colonnes octogonales ont dû également exister, bien qu'aucun spécimen n'en ait survécu, comme l'incite à le croire une stèle de Haute-Égypte datable de la première moitié du VI^e^/XII^e^ siècle [65] : la province imite généralement la capitale.

Ces colonnes funèbres semblent un apanage masculin, comme le suggèrent quelques spécimens de Kairouan coiffés de turbans [66]. Seraient-elles chargées de symboles ? Sont-elles, à l'origine, honorifiques, puisqu'elles marquent d'abord des tombes vénérées ? L'enquête mérite d'être entreprise en terre d'Islam, en Orient aussi bien qu'en Occident, d'abord à Kairouan où elles devaient connaître une grande faveur [67] et revêtir même la forme d'un pilier à quatre faces [68], puis à Tolède, où elles offrent l'aspect de cylindres réguliers [69].

Position de la stèle

D'ordinaire, une seule stèle commémore la sépulture, même collective [70]. Destinée à marquer le chevet du mort, elle regarde l'Occident fixée dans la maçonnerie ou plantée dans le sol, pour les piliers et les colonnes. Mais les pierres déracinées peuvent être scellées dans le mur d'un monument voisin ou simplement dressées sur une sépulture étrangère : ainsi la stèle du ʿalide Abū Ibrāhīm Ismāʿīl (m. en 348/959) [71] se trouve maintenant sur la

[59] *Stèles* VI, p. 41, nº 2081, pl. VII (*RCEA* VI, p. 99-100, nº 2182).

[60] Colonne déracinée de Saint-Pétersbourg, *RCEA* VIII, p. 41, nº 2870.

[61] *Stèles* VI, p. 186, nº 2324, pl. XXXIII (*RCEA* VIII, p. 134, nº 2994), p. 189, nº 2328, pl. XXXIII (*RCEA* VIII, p. 179, nº 3052), p. 191, nº 2330, pl. XXXIII (*RCEA* VIII, p. 208, nº 3087), p. 193, nº 2332 (*RCEA* VIII, p. 227, nº 3110), p. 198, nº 2338, pl. XXXVI ; X, p. 37, nº 3640, p. 38, nº 3641, p. 71, nº 3682, p. 70, nº 3932 ; *RCEA* VIII, p. 235, nº 3119, p. 259-260, nº 3152, p. 280, nº 3186 ; IX, p. 9, nº 3215.

[62] *Stèles* X, p. 37, nº 3640.

[63] *Stèles* X, p. 71, nº 3682.

[64] *RCEA* VIII, p. 280, nº 3186.

[65] *Stèles* VII, p. 15, nº 2437.

[66] Habib, p. 233-234. De vingt-sept, six sont surmontées d'un turban, Dagorn, p. 240.

[67] La plus ancienne marquait la tombe d'un marchand originaire d'Andalus décédé en 248/869 et commandée par son neveu, dix ans après sa disparition, Roy et Poinssot, I, p. 114, nº 53. D'autres exemples remontent à la seconde moitié du siècle, Roy et Poinssot, I, p. 120, nº 55, p. 149, nº 74, p. 171, nº 89. Wiet (1952), p. 274 les avait pris pour une mode venue d'Occident au Caire.

[68] Spécimen daté de 270/883, Roy et Poinssot I, p. 133, nº 64, pl. 7 et 8, fig. 13.

[69] La première remonte à 391/1001, Lévi-Provençal (1931) I, p. 63, nº 52 (*RCEA* VI, p. 38, nº 2080). Mais un exemple antérieur portait une inscription de construction en 231/845, Lévi-Provençal (1931) I, p. 43, nº 28 bis (*RCEA* I, p. 245, nº 311).

[70] *Stèles* II, p. 103, nº 600 (*RCEA* II, p. 43, nº 459) ; II, p. 140, nº 679 (*RCEA* II, p. 63-64, nº 488) ; IV, p. 24, nº 1256 (*RCEA* II, p. 234-235, nº 735) ; V, p. 64, nº 1739 (*RCEA* IV, p. 93, nº 1391 et la correction VII, p. 274) ; X, p. 72, nº 3686, p. 181, nº 3959, p. 184, nº 3966.

[71] *RCEA* IV, p. 148, nº 1497.

face sud-ouest d'une tombe (fig. 38 b). Mais cette position est apparemment tardive : d'une part, la dalle quadrangulaire était sans doute, à l'origine, couchée, comme le suggère sa largeur exceptionnelle (1,39 m) ; de l'autre, elle semble provenir du cimetière environnant et ne pas appartenir à la sépulture sur laquelle elle a été posée : le fragment de l'inscription (fig. 38 a) qui se déroulait sur ses quatre faces donne au mort la *kunya* d'Abū l-Qāsim (et non d'Abū Ibrāhīm, comme dans la stèle). Enfin, les pierres quadrangulaires de hauteur exceptionnelle devaient être étendues sur les tombes [72], malgré la réprobation de certains juristes mālikites qui les voyaient couramment piétinées [73]. Mais cette position ne devait pas être courante : les inscriptions vouées à être lentement ensevelies dans le sol par le dépôt de la terre ou du sable au cours des ans ne peuvent instruire les passants sur le défunt. En substance, la stèle est couramment verticale, rarement horizontale.

Stèles gravées sur deux faces

L'épitaphe ne couvre d'ordinaire que le côté visible de la pierre (si toutefois, par suite d'un remploi, elle ne conserve du côté invisible une stèle antérieure). Exceptionnellement, afin de préserver la mémoire du défunt, elle était gravée sur les deux faces : ainsi venait-elle, par accident, à s'effondrer en dérobant la première épitaphe aux regards, la deuxième devait assurer la survie du personnage et sauver sa tombe de la disparition [74]. Mais les deux inscriptions ne sont jamais absolument pareilles : l'une est toujours plus longue que l'autre qu'elle peut dépasser de deux [75], cinq [76] ou six lignes, même si elle n'en comporte que quatorze [77]. Cette coutume que l'on retrouve à Kairouan [78] et encore plus loin à Jaen (Andalus) [79] ne semble pas avoir connu une grande faveur dans les cimetières de Fusṭāṭ : trois exemples seulement subsistent, dont le premier remonte à 248/862 (fig. 7) [80], le deuxième à l'année suivante [81], et le dernier à 281/894 : il appartient à un inconnu, Sulaymān b. Abī l-Ġamr Andalusī, dont l'épitaphe demeure énigmatique [82] : la première inscription place sa mort en *šawwāl*/décembre et la seconde le fait vivre un peu plus, jusqu'en *ḏū l-ḥiğğa* / février. S'agit-il d'une méprise ou d'une double mort, l'une apparente et l'autre réelle ?

[72] Comme celle de Wasīm qui fait 1,89 m de haut, *Stèles* II, p. 191-192, nº 785 (*RCEA* II, p. 109-110, nº 557).

[73] Wanšarīsī I, p. 318-319 ; IX, p. 395.

[74] Dabbāġ III, p. 100.

[75] Les deux pierres de Sulaymān b. Abī l-Ġamr comportent respectivement onze et treize lignes, *Stèles* IV, p. 65, nº 1350, p. 66, nº 1351, pl. XXIII (*RCEA* II, p. 259, nº 775, p. 260, nº 777).

[76] Des deux épitaphes de Mu'nis bint Isḥāq, la première comprend quatorze lignes, la seconde neuf, *Stèles* II, p. 154, nos 707 et 708.

[77] Des deux stèles de Lumḥ, l'une a quatorze lignes, l'autre huit, *Stèles* II, p. 129-130, nos 657 et 658.

[78] Habib, p. 231.

[79] Comme en témoigne une épitaphe de 661/1263, Lévi-Provençal (1931) I, p. 139-142, nº 158.

[80] Celui de Lumḥ, *Stèles* II, p. 129-130, nº 657, p. 130, nº 658, pl. XXXIX

[81] Celui de Mu'nis bint Isḥāq, *Stèles* II, p. 154, nos 707 et 708.

[82] *Stèles* IV, p. 65, nº 1350, p. 66, nº 1351, pl. XXIII (*RCEA* II, p. 259, nº 775, p. 260, nº 777).

Les stèles doubles

Ces pierres, dont l'une marque la tête et l'autre les pieds du défunt, apparaissent au début du IIIe/IXe siècle. Les plus anciens témoignages semblent les deux colonnes jadis plantées sur la tombe de Šāfiʿī, si toutefois elles furent dressées peu après son décès en 204/820. Dans la plus grande, à l'emplacement du chevet, la profession de foi du juriste (fort poussée) et sa date de mort ; dans l'autre, sa généalogie jusqu'à Abraham [83]. Les premiers spécimens qui subsistent sont légèrement plus tardifs : ils furent gravés en 208/823 [84].

La stèle de tête, qui regarde l'Occident, apparaît comme la plus importante : elle domine la stèle des pieds non seulement par la taille [85], mais aussi par l'étendue de l'inscription [86], car les deux pierres offrent rarement une épitaphe identique [87] ou complémentaire : début gravé dans l'une et suite dans l'autre, comme l'incite à le croire une stèle de 264/878 qui ne porte qu'une fin d'inscription [88]. Comme elle semble complète, les premières lignes devaient figurer sur une stèle maintenant perdue. Ces pierres jumelles ne présentent jamais des dimensions identiques, même si l'épitaphe y est fidèlement reproduite [89], à une exception près : les deux stèles d'une inconnue, Miyyā ibnat ʿAbd Allāh (m. en 243/858) font chacune 60 sur 35 cm [90]. Mais la seconde semble avoir été commandée pour remplacer la première truffée d'erreurs. Enfin, le marbre le plus petit peut comporter l'inscription la plus longue, et le plus grand, l'épitaphe la plus brève : la stèle occidentale de Yaḥyā b. al-Qāsim al-Šabīh (m. en 263/877) qui mesure 76 × 75 cm renferme quatorze lignes [91], et l'orientale qui fait 92 × 71 cm deux de moins [92].

Contrairement à ce que l'on a prématurément avancé [93], ces pierres ne semblent pas avoir connu une large diffusion : on ne rencontre que sept exemples entre 208/823 et 281/894 [94]. Elles disparaissent dans la suite pour ne subsister qu'en Haute-Égypte, comme en témoigne une stèle gravée en 341/952 provenant d'un cimetière inconnu [95].

[83] Masʿūdī IV, § 2735 ; Bayhaqī II, p. 299, 300 ; Ḫaṭīb II, p. 70.

[84] *Stèles* I, p. 54-55, nº 74, p. 55-56, nº 75 (*RCEA* I, p. 126-127, nos 159-160).

[85] Dans le mausolée de Yaḥyā Šabīh, la stèle occidentale de la tombe de ʿAbd Allāh b. Qāsim (m. en 261/875) mesure 81 × 67 cm, *RCEA* II, p. 175, nº 649, et la stèle orientale 85 × 45, *RCEA* II, p. 173-174, nº 647 ; la pierre tombale ouest de son frère Yaḥyā disparu deux ans après lui fait 76 × 75, *RCEA* II, p. 187-188, nº 668 ; et la stèle opposée 92 × 71 cm, *RCEA* II, p. 182, nº 659 ; comme la première stèle de Ḥaǧǧāǧ b. Fityān (m. en 208/823) mesure 29 × 59 cm, *Stèles* I, p. 54-55, nº 74 (*RCEA* I, p. 126, nº 159), et la seconde 38 × 75, d'après *Stèles* I, p. 55-56, nº 75, mais 35 × 55, d'après *RCEA* I, p. 126-127, nº 160 ; enfin les deux stèles de Sulaymān b. Abī l-Ġamr al-Andalusī font respectivement 45 × 74, *Stèles* IV, p. 65, nº 1350 ; et 23 × 45, p. 66, nº 1351 (*RCEA* II, p. 259, nº 775, p. 260, nº 777).

[86] La plus brève peut comporter vingt lignes, *Stèles* I, p. 54-55, nº 74 (*RCEA* I, p. 126, nº 159) ; et la plus longue six de plus, *Stèles* I, p. 55-56, nº 75 (*RCEA* I, p. 126-127, nº 160) ; de même, la stèle ouest de ʿAbd Allāh b. Qāsim comprend treize lignes, *RCEA* II, p. 175, nº 649, et la stèle est seulement huit, *RCEA* II, p. 173-174, nº 647 ; comme les deux stèles de son frère Yaḥyā renferment l'une quatorze lignes, *RCEA* II, p. 187-188, nº 668, et l'autre douze, *RCEA* II, p. 182, nº 659.

[87] Dans deux cas seulement, *Stèles* I, p. 144-145, nº 222, p. 145, nº 223 (*RCEA* I, p. 223-225, nos 282 et 283) ; II, p. 44-45, nº 487, p. 45, nº 488 (*RCEA* II, p. 5-6, nos 407 et 408).

[88] *Stèles* III, p. 130, nº 1067 (*RCEA* II, p. 190-191, nº 671).

[89] Ainsi des deux stèles jumelles de ʿAbīda ibnat Faraǧ, l'une fait 63 × 40 cm, *Stèles* I, p. 144-145, nº 222 (*RCEA* I, p. 223-224, nº 282), l'autre 78 × 44, *Stèles* I, p. 145, nº 223 (*RCEA* I, p. 224-225, nº 283).

[90] *Stèles* II, p. 44-45, nº 487, p. 45, nº 488 (*RCEA* II, p. 5-6, nos 407 et 408).

[91] *RCEA* II, p. 187-188, nº 668.

[92] *RCEA* II, p. 182, nº 659.

[93] Wiet (1952), p. 287-288.

[94] *Stèles* I, p. 54-55 nº 74, p. 55-56, nº 75 (*RCEA* I, p. 126-127, nos 159 et 160), p. 144-145, nº 222, p. 145, nº 223 (*RCEA* I, p. 223-225, nos 282 et 283) ; II, p. 44-45, nº 487, p. 45, nº 488 (*RCEA* I, p. 5-6, nos 407 et 408), p. 154, nos 707 et 708 ; *RCEA* I, p. 173-174, nº 647 et p. 175-176, nº 649, p. 182, nº 659 et p. 187-188, nº 668, p. 259, nº 775, p. 260, nº 777.

[95] *Stèles* V, p. 82, nº 1774 (*RCEA* IV, p. 127-128, nos 1461 et 1462).

Enfin, exceptionnellement, une tombe groupant deux morts peut avoir deux inscriptions différentes, l'une externe et visible, l'autre interne et dérobée : la sépulture qui reçut tour à tour les dépouilles de Makkī et d'Ahwāzī portait deux épitaphes ; comme celle du premier régnait à l'extérieur (*ḥawla qabrihi min ẓāhirihi*), celle du second qui avait souhaité partager sa dernière couche, fut gravée à l'intérieur (*bāṭin al-qabr*) [96].

Les revêtements de tombe en forme de coffre

Quelquefois, l'inscription funéraire n'est pas gravée dans une stèle, mais dans le revêtement même de la tombe qui offre l'aspect d'un coffre (*ṣundūq*) [97] : elle se déroule alors sur quatre plaques (*alwāḥ*) en marbre (fig. 8, 10, 14 et 38 a) collées aux quatre faces ; aux angles, se dressent des boules (fig. 10 et 14) qu'on appelait jadis « grenades » (*ramāmīn*) [98], bien qu'elles n'évoquent parfois que de loin la forme du fruit. Dans plusieurs spécimens, la roche est gravée des deux côtés : tantôt sur les deux faces des versets [99] ; tantôt sur une, des fragments du Coran et sur l'autre, l'épitaphe (fig. 15 a et b et 16) [100] ; et tantôt une inscription funéraire différente sur chacune [101]. Si ces derniers sont assurément des remplois (fig. 20 a et b), les deux autres catégories soulèvent une foule d'interrogations. Sont-ce également des pierres usurpées ? L'épitaphe était-elle destinée à rester dérobée, les inscriptions coraniques étant les seuls visibles ? Ou l'inverse ? Ou bien ces pierres étaient-elles posées de manière à dépasser la tombe, afin de rendre la face intérieure apparente pour quiconque pouvait se pencher pour en lire l'inscription ? Malheureusement, aucune étude n'a encore posé le problème et l'absence d'un revêtement complet *in situ* laisse les questions sans réponse.

Enfin le coffre funéraire peut être en bois, suivant une coutume éphémère et tardive, dont un seul témoignage subsiste gravé en 533/1139 : celui de la tombe de Ruqayya fille de ʿAlī (fig. 9) [102].

Quant aux revêtements en forme de lame qu'on baptise couramment prismatiques et qu'une grande faveur a répandu en Occident [103], de Kairouan [104], où le plus ancien spécimen est antérieur à *šaʿbān* 339 / mars-avril 1009 [105], à l'Andalus oriental en VIe/XIIe siècle [106], elles semblent avoir été inconnues en Égypte : aucun témoignage n'y subsiste.

[96] Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', fol. 57 vo ; Ibn al-Zayyāt, p. 122.

[97] Ibn ʿUṯmān, p. 259. Terme également usité en Syrie, Ṭabbāḫ IV, p. 586 ; Ibn al-Šiḥna, p. 72 n. 5 ; Sibṭ b. al-ʿAǧamī, p. 51.

[98] Ibn al-Zayyāt, p. 143 ; repris par Saḫāwī, p. 265.

[99] Voir par ex. *Stèles* VII, p. 8, no 2419 ; X, p. 114, no 3780, pl. IX, p. 176, no 3946, pl. XII.

[100] Voir par ex. *Stèles* X, p. 176, no 3946, pl. XII, ou ce marbre qui porte d'un côté, un fragment du Coran (CII, 3) et de l'autre l'épitaphe d'un ʿalide, Ḥamza b. ʿAlī, *Islamic Art in Egypt*, p. 197, no 188, pl. 32. Le British Museum possède une pierre similaire.

[101] Un marbre porte sur une face le côté d'une tombe d'enfant datable de la moitié du IIIe/IXe siècle, et sur l'autre, l'épitaphe d'un affranchi disparu en 363/974, *Stèles* V, p. 158, no 1930, pl. XLII (*RCEA* V, p. 100, no 1829 ; Wiet (1971), p. 31-32, no 48-8851).

[102] *RCEA* VIII, p. 212-213, no 3092.

[103] Sur l'expansion de cette forme de tombe, voir Dagorn, p. 241 n. 5.

[104] Habib, p. 234-235 ; Dagorn, p. 240-242.

[105] Dagorn, p. 240.

[106] Lévi-Provençal (1931), I, p. XXV.

Les inscriptions intérieures

Les inscriptions funéraires n'étaient pas toujours apparentes : certaines, sciemment dissimulées dans la fosse, devenaient invisibles après l'inhumation.

Ainsi les parois internes des tombes étaient parfois recouvertes d'inscriptions coraniques dans un but talismanique, en particulier la sourate *Yāsīn*, « cœur du Coran », dont la lecture bénéfique procure repos au mort ; elle passe pour alléger son tourment [107] et attirer le pardon divin, suivant des traditions apocryphes [108], mais significatives, si bien qu'elle était parfois récitée au moment de l'inhumation [109]. Cette coutume remonte à l'époque omeyyade : la vertueuse Zaynab bint Salmān avait recommandé à son père, *imām* de la mosquée de ʿAmr au temps de ʿAbd al-ʿAzīz b. Marwān, d'inscrire sur le mur de sa tombe, du côté de la tête, la sourate *Yāsīn.* Après sa mort, elle lui apparut en songe et lui révéla que le fragment coranique avait intercédé en sa faveur [110]. À la fin de l'époque fatimide, la même sourate, peinte en rouge et bleu, couvre les parois intérieures providentiellement conservées au musée d'Art islamique (fig. 17, 18 et 19) de la sépulture préparée par le commandant Munǧib al-Āmirī avant sa disparition, comme le révèle la fin de l'inscription : « Que Dieu le prenne en miséricorde vivant et mort ! » (*raḥimahu Allāh ḥayy wa mayyit*) [111].

D'autres fois, des pierres gravées accompagnaient le mort au moment de sa descente dans la fosse : ainsi un bloc de marbre suivit les Fatimides dans la tombe [112]. Cette pièce capitale est malheureusement d'origine inconnue : elle pourrait provenir du mausolée du Grand Palais, comme des monuments funéraires de Qarāfa où reposaient quelques membres de la famille [113]. Quant à sa nature, elle est encore plus énigmatique. L'inscription parle d'une gravure faite dans un marbre enterré avec eux (*manqūš fi ruḥāma dufinat maʿahum*) à une date mutilée. Le terme suggère une pierre mobile plutôt qu'un sarcophage [114]. Les deux autres faces de l'inscription, dont l'une porte un fragment du Coran (III, 16-17), et l'autre des bénédictions sur la noble lignée, ne permettent pas de résoudre le problème.

Enfin, exceptionnellement, la stèle peut être gravée à l'intérieur de la tombe, si faute de place, elle ne peut se montrer à l'extérieur : ainsi Abū l-Qāsim Ismāʿīl Ahwāzī fut descendu en 431/1039 dans la tombe de Muḥammad b. Ḥusayn Makkī, comme il l'avait expressément recommandé. Mais comme l'inscription funéraire de ce dernier se déroulait comme un ruban autour de la tombe, celle du nouveau venu fut inscrite sur les parois internes [115].

[107] Ibn ʿUṯmān, p. 41 ; Ibn al-Zayyāt, p. 16 ; Ibn Abī Ḥaǧala, p. 88, 92.

[108] Ibn Qudāma II, p. 567.

[109] Comme en témoigne Bayhaqī II, p. 299, pour Šāfiʿī.

[110] Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', fol. 22 v°.

[111] *RCEA* VIII, p. 164, n° 3032 (*Islamic Art in Egypt*, p. 214, n° 206 et pl. 36 ; Wiet (1971), p. 38-39, n° 55-11710, pl. VI).

[112] *RCEA* VI, p. 54, n° 2104 (Wiet (1971), p. 34-35, n° 51-2908, pl. IV).

[113] Rāǧib (1974), p. 71-72.

[114] Comme Wiet (1971), p. 34, présentait le bloc.

[115] Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', fol. 57 v° ; Ibn al-Zayyāt, p. 122 ; Saḫāwī, p. 250-251. Ahwāzī disparut en 431/1039, Ibn al-Ḥabbāl, p. 317, n° 197.

Remplois

Aux yeux de la masse, les stèles semblaient biens vacants. Aussi les vivants allaient couramment dépouiller les morts anciens [116] et même parfois récents [117] au profit de nouveaux : ils ravissaient les pierres qui marquaient leur tombe pour les fixer dans des sépultures fraîches ; une inscription était alors gravée sur la face encore vierge (fig. 20), ou bien le nom du premier défunt était simplement gratté et celui du second écrit en surcharge [118].

Ces vols particulièrement fréquents [119] se faisaient non seulement au bénéfice des morts, mais également des vivants. Les cimetières servaient de carrière aux chantiers de la ville : on arrachait les pierres des tombes pour bâtir les monuments urbains, notamment ponts et mosquées [120] ou les encastrer dans des lieux indignes, commodités et seuils où les versets gravés étaient profanés par les excrétions ou les pas [121].

Gravure

L'inscription incisée sur un champ plan fut peut-être exclusivement employée durant les deux premiers siècles : le champlevé n'apparaît qu'en 203/818 [122]. Puis il progresse lentement dans la première moitié du siècle [123] pour triompher dans la seconde [124]. Mais sa vogue décline graduellement : désormais, les deux procédés continueront d'exister ensemble, sans que l'on puisse affirmer lequel prédomine. La gravure en relief sur champ en creux reste, cependant, l'apanage du marbre et de la pierre : le grès trop friable n'admet que la technique grossière de l'incision, comme le révèle une stèle de 388/998 : le lapicide a commencé par sculpter l'inscription en relief, mais découragé au bout de la septième ligne, il a poursuivi en creux les sept dernières [125]. Enfin la qualité de la gravure varie considérablement : si elle est soignée dans nombre de pierres, elle est, en revanche, fruste, dans bien d'autres sur une surface grossièrement lissée. Ces différences relèvent autant des artisans que des clients qui, selon leurs moyens ou leurs goûts, commandaient des modèles plus ou moins onéreux,

[116] La plaque arrachée de la tombe d'un enfant décédé vers le milieu du IIIe/IXe siècle est utilisée pour une épitaphe en 363/974, *Stèles* V, p. 158, nº 1930 (*RCEA* V, p. 100, nº 1829) ; une pierre de 275/888 sert à nouveau au VIIIe/XVe siècle, Wiet (1952), p. 284, nº 9.

[117] L'une de 232/847, *Stèles* I, p. 183, nº 297 (*RCEA* I, p. 253-254, nº 323) est remployée peu de temps après, *Stèles* VII, p. 8, nº 2418 (*RCEA* I, p. 216-217, nº 272) ; l'autre de 248/862-863, en 275/888, *Stèles* IV, p. 35, nº 1281. Même les marbres de Ḫadīğa bint Muḥammad portent sur la face intérieure des inscriptions antérieures, Herz, p. 139.

[118] *Stèles* I, p. 29, nº 32 (*RCEA* I, p. 84, nº 103) ; VIII, p. 33, nº 2874, p. 103-104, nº 3027, p. 112-113, nº 3048, p. 141, nº 3116.

[119] Dans nombre de stèles du Bāb al-ṣaġīr, les noms des anciens défunts furent martelés pour graver les noms de nouveaux, Moaz et Ory, I, p. 17 : sur 90 stèles, 17 (soit le cinquième) sont récupérés, Moaz et Ory I, p. 156.

[120] Mawwāq II, p. 252 ; Wanšarīsī VII, p. 103 ; *Pierre de touches* II, p. 375. Ainsi des marbres provenant de tombes fatimides furent incorporés dans le minaret de la mosquée de Ġamrī. Ils échouèrent dans la cour, *CIA, Égypte I*, p. 583, pour disparaître lors de la réfection du bâtiment, s'ils n'ont pas gagné le musée de l'Art islamique. De même, nombre de stèles du cimetière d'Assouan furent extraites des maçonneries de mausolées où elles étaient encastrées, ʿAbd al-Tawwāb et Ory I, p. V.

[121] Ibn al-Ḥāǧǧ III, p. 273.

[122] *Stèles* I, p. 34, nº 39, pl. XII (*RCEA* I, p. 98-99, nº 123).

[123] Sur 285 stèles, 238 (soit plus de 83%) sont en creux et 47 (moins de 17%) en relief.

[124] Sur un échantillonnage de 304 stèles de marbre, 187 (presque 62%) sont en relief et 117 (moins de 39%) en creux.

[125] *Stèles* VI, p. 19, nº 2018, pl. II (*RCEA* VI, p. 27-28, nº 2061).

comme le révèle une épitaphe de 265/879 : « bonne gravure en creux (*naqš maḥfūr ǧayyid*) [126] ». Des expressions spécifiques devaient probablement désigner les autres catégories offertes au public.

Polychromie

La pierre, une fois gravée, ne restait pas toujours nue : l'inscription était parfois peinte afin de frapper le regard et favoriser la lecture ; de même, le décor était aussi colorié [127]. Mais ces peintures fragiles n'ont guère résisté au temps. Les traces infimes qui subsistent par endroits ne montrent que deux teintes : le rouge dans une stèle [128] et le noir dans près d'une dizaine [129], dont la composition lui a sans doute permis de franchir les siècles.

Écriture

Jusqu'à la chute des Fatimides, règne l'écriture angulaire qu'on appelle depuis le Moyen Âge « coufique », dont nombre de variétés apparaissent au fil des ans [130]. Dès la fin du IIe siècle, les extrémités des caractères s'agrémentent d'élargissements en biseau, de crochets et de palmettes, dont les plus anciennes ornent en 192/808 le haut des hampes de la première ligne d'une stèle [131]. Ce décor végétal d'inspiration copte [132] annonce des catégories élaborées : le coufique feuillu (fig. 21) qui apparaît en 243/857 [133], le fleuri (fig. 22) quelques mois plus tard dans une stèle de Mubārak al-Makkī [134], enfin le tressé (fig. 23) à une date indéterminée sans doute vers le même temps [135]. Ces différentes écritures n'ont cependant connu qu'une faveur éphémère.

Auprès de ce coufique dominant, une cursive apparaît timidement au VIe/XIIe siècle [136]. Même après l'avènement des Ayyoubides, l'écriture anguleuse ne sera pas totalement évincée par l'écriture arrondie : dans une colonne de 573/1178, les deux premières lignes sont sculptées dans les lettres qui venaient de triompher après la chute des Fatimides, les huit autres dans les caractères des temps passés, dont certains étaient parfois fleuris [137].

[126] *Stèles* IX, p. 214, nº 3574.

[127] *Stèles* V, p. 103, nº 1815, pl. XXX.

[128] *Stèles* I, p. 6, nº 6.

[129] *Stèles* I, p. 6, nº 6, p. 60, nº 82, p. 170, nos 271 et 272, p. 233, nº 395 ; III, p. 46, nº 895, p. 58-59, nº 922, pl. XXVII, p. 62, nº 930, p. 123, nº 1054, p. 141, nº 1091, pl. LVII.

[130] Ces matériaux ont grandement servi à des histoires poussées de l'écriture, comme celles de Grohmann (1957) et le t. II d'*Arabische Paläographie : das Schriftwesen die Lapidarschrift*. Une étude restreinte (uniquement fondée sur les 400 pierres tombales du premier volume des *Stèles* qui s'arrête à l'année 240/855) a été menée par Sourdel-Thomine (1972). Elle mérite l'oubli.

[131] *Stèles* I, p. 17, nº 20, pl. VII. L'année suivante, toutes les hampes en sont pourvues, *Stèles* I, p. 19, nº 22, pl. VII. Désormais le motif se répand, *Stèles* I, p. 23, nos 25 et 26, pl. IX, p. 26, nº 29, pl. X, p. 76, nº 109, p. 79-80, nº 115, pl. XXV.

[132] Grohmann (1957), p. 203-205, 212-213, a justement souligné que le décor végétal qui orne l'extrémité des lettres, les marges et le haut des épitaphes, dérive de stèles coptes, et non de modèles persans, comme l'avançait Strzygowski, p. 327-330. Le tissu du VIe siècle conservé au Victoria and Albert Museum, que ce dernier invoquait à son appui provient d'Antinoé, Grohmann (1957), p. 203.

[133] *Stèles* II, p. 28, nº 455, pl. IX (où il est qualifié de simple par Wiet, erreur d'identification déjà soulignée par Grohmann (1957), p. 184).

[134] *Stèles* II, p. 47, nº 491, pl. XVI.

[135] *Stèles* VII, p. 7, nº 2416, pl. XIII ; X, p. 196, nº 3994, pl. XIII.

[136] Stèle de 519/1125, *Stèles* VI, p. 186, nº 2326, pl. XXXII (*RCEA* VIII, p. 145-146, nº 3010) ; et une autre de 551/1156, *Stèles* VI, p. 198, nº 2338, pl. XXXVI (*RCEA* IX, p. 9, nº 3215).

[137] *Stèles* VI, p. 201, nº 2341, pl. XXXIX (*RCEA* IX, p. 86-87, nº 3327).

Décor

L'encadrement du champ épigraphique

Dans les plus anciennes stèles, l'inscription est dépourvue de cadre (fig. 24) [138]. Mais dès la fin du IIe/VIIIe siècle, le champ épigraphique est ordinairement délimité par une bordure sur deux côtés (latéraux), sinon trois (le haut), plus rarement sur tout le pourtour [139]. Cet encadrement était gravé après l'inscription : il est, en effet, souvent débordé par les lignes [140] ou exceptionnellement il les contourne au lieu de tomber verticalement comme un fil à plomb [141]. Il connaîtra de multiples variations au cours du temps [142], dont la vogue fut tantôt éphémère et tantôt séculaire.

Les plus anciennes bordures semblent des lignes droites maladroitement gravées. Elles dérivent probablement de modèles grecs empruntés dès l'époque omeyyade, comme en témoigne l'inscription de la borne milliaire de ʿAbd al-Malik b. Marwān en 86/705 [143]. Leur faveur demeura limitée, comme le suggère le nombre infime d'exemples conservés : six seulement entre 182/798 et 236/850-851 [144], puis un septième en 271/884-885 [145]. Elles furent bientôt supplantées par des formes élaborées, dont deux connurent une longue faveur. Les unes sont formées de lignes ondulées, rarement nues [146], mais couramment ornées de volutes et de rinceaux (fig. 25 a et b) [147]. Elles se manifestent en 192/808 [148], fleurissent dans la première moitié du IIIe/IXe siècle pour disparaître dans la seconde : leurs derniers témoignages datent de 271/885 [149] et 274/887 [150]. Quant aux autres, elles sont constituées de chaînes en S qui se chevauchent (fig. 26), dont le tracé parfois flottant a suscité des variations de terminologie : ainsi elles ont été tour à tour appelées « chaînes d'ondulations » (*Wellenglieder*) [151], « lignes bouclées [152] », « spires [153] » et « lignes sinueuses [154] ». Apparues

[138] *Stèles* I, p. 1, nº 1, pl. I, p. 2, nº 2, pl. I, p. 3, nº 3, pl. I, p. 4, nº 4, pl. II, p. 6, nº 6, pl. II.

[139] *Stèles* I, p. 7, nº 7, pl. III, p. 43, nº 54, pl. XV, p. 52, nº 70, pl. XIX, p. 55, nº 75, pl. XIX, p. 79, nº 115, pl. XXV, p. 112, nº 165, pl. XXXI, p. 117, nº 174, pl. XXXII, p. 121, nº 180, pl. XXXIII, p. 129, nº 196, pl. XXXV, p. 133-134, nº 202, pl. XXXVI, p. 138, nº 210, pl. XXXVII, p. 173, nº 278, pl. XLVIII, p. 187-188, nº 307, p. 201, nº 332, pl. LV.

[140] *Stèles* I, p. 38, nº 45, pl. XIII, p. 339, nº 46, pl. XIII, p. 93-94, nº 133, pl. XXVIII, p. 118-119, nº 176, p. 126-127, nº 191, p. 132, nº 200, p. 133-134, nº 202, pl. XXXVI, p. 136, nº 207, p. 148, nos 228 et 229, p. 152, nº 236, p. 155, nº 243, p. 159, nº 250, pl. XLIV, p. 162-163, nº 258, pl. XLIV, p. 174, nº 281, pl. XLVIII, p. 175, nº 282, pl. XLIX, p. 177, nº 287, pl. XLIX, p. 181, nº 293, p. 224, nº 375, pl. LXII.

[141] *Stèles* I, p. 176, nº 284, pl. XLIX.

[142] Strzygowski, p. 305-336, a répertorié les variations du décor sans percevoir leur rapport évident avec les ornements floraux de l'écriture. Cette liaison avait déjà été saisie par Herzfeld (1910), p. 50, comme devait le rappeler Grohmann (1957), p. 203.

[143] Comme le note Grohmann (1967-1971) II, p. 56. Sur cette pierre, voir *RCEA* I, p. 14-15, nº 15.

[144] *Stèles* I, p. 7, nº 7, pl. III, p. 8, nº 8, pl. III, p. 43, nº 54, pl. XV, p. 186, nº 303, pl. LI, p. 209, nº 348, pl. LVIII ; IX, p. 31-32, nº 3245, pl. I.

[145] *Stèles* III, p. 193, nº 1200, pl. LXXVIII. Un ultime témoignage au Vatican remonterait à 504/1110, d'après Grohmann, *loc. cit.*

[146] Neuf témoignages en tout, dont le premier remonte à 202/818, *Stèles* I, p. 32, nº 37, pl. XII, le dernier à 247/862, *Stèles* II, p. 111-112, nº 617 (aucune photo n'est cependant donnée : seule la notice indique la présence d'une bordure ondulée).

[147] Sept catégories furent dénombrées par Strzygowski, p. 312-319.

[148] *Stèles* I, p. 17-18, nº 20, pl. VII.

[149] *Stèles* III, p. 188, nº 1190, pl. LXXVI.

[150] *Stèles* IX, p. 228, nº 3595.

[151] Strzygowski, p. 309-311.

[152] Comme les qualifiaient Hawary et Rached dans le premier volume des *Stèles*.

[153] Suivant la dénomination de Combe, p. 225, 229, 230, que Wiet devait reprendre dans le second volume des *Stèles,* puis Hawary et Rached dans le troisième. Mais dans le septième, Wiet utilise d'abord « spires » (nº 2442), qu'il abandonne pour « lignes sinueuses » (nº 2444) : une observation prolongée avait rendu le terme impropre.

[154] À partir du septième volume des *Stèles,* Wiet remplace « spires » (nº 2442) par « lignes sinueuses » (nº 2444).

en 191/807 (fig. 31) [155], elles se multiplient au fil des ans, particulièrement dans la première moitié du IIIe/IXe siècle. Mais dans la seconde, leur nombre diminue progressivement, puis le décor finit par s'évanouir après 276/890 [156]. Parmi les multiples variations qu'elles ont connues [157], deux sollicitent l'attention : dans l'une, elles s'apparentent à des tresses, si elles sont larges et sculptées en relief (fig. 28) ; dans l'autre, les extrémités sont marquées d'un point (fig. 27) [158]. Ce motif apparaît en 200/815 [159] pour se répandre dans la première moitié du IIIe/IXe siècle et décroître dans la seconde : on ne le rencontre plus après 277/890 [160], bien qu'il persiste en Haute-Égypte jusqu'en 284/897 [161]. Les autres bordures du champ épigraphique n'ont eu qu'une faveur restreinte et éphémère, comme divers bandeaux composés de suites de figures géométriques : chevrons qu'on a parfois appelé dents de scie (fig. 29) [162], dont on ne dénombre que sept exemples entre 211/827 [163] et 253/867 [164], carrés posés sur la pointe et se touchant par un angle [165], dont trois spécimens seulement subsistent, l'un en 230/844 [166], l'autre en 243/857 [167] et le dernier en 313/925 [168], hexagones étoilés, dont ne survit qu'un seul témoignage en 313/925 [169] ou rosettes qu'on ne trouve qu'une fois en 248/862 [170].

Quelquefois, le champ épigraphique est délimité par un cadre en relief qui apparaît dans les deux dernières décennies du IIe/VIIIe siècle dans les stèles en grès auxquelles il restera attaché : d'abord dans une pierre probablement ramenée d'Assouan qui remonte à 180/790 [171], puis dans deux autres de provenance inconnue gravées en 200/815 [172]. Puis il gagne le marbre : on le trouve dans une stèle d'origine indéterminée de 203/818 [173]. Mais il devait être connu dans les cimetières de Fusṭāṭ, bien que le plus ancien exemple certain découvert au cimetière de ʿAyn al-Ṣīra remonte à 231/846 [174] où il est parfois taillé en biseau [175]. Couramment simple, il est parfois pourvu d'une moulure d'ordinaire double [176], rarement triple (fig. 30) : huit exemples seulement apparaissent dans les photos, le premier en 211/826 [177] et le dernier en 433/1041 [178]. Sa faveur fut longue : alors que les anciennes bordures (lignes et bandeaux) s'espacent pour disparaître dans la seconde moitié du IIIe/IXe siècle, les cadres en relief s'imposent pour devenir les délimitations les plus courantes de la surface écrite à l'époque fatimide.

[155] *Stèles* I, p. 16, nº 18, pl. VI.
[156] *Stèles* IV, p. 39-40, nº 1293, pl. XIV.
[157] Énumérées par Grohmann (1967-1971) II, p. 57-58.
[158] Strzygowski, p. 311, 318 nº 26, p. 319, nº 29.
[159] *Stèles* IX, p. 18, nº 3223.
[160] *Stèles* IX, p. 230, nº 3599.
[161] *Stèles* IV, p. 73, nº 1366, pl. XXVII.
[162] Strzygowski, p. 319, nº 29.
[163] *Stèles* I, p. 67, nº 94, pl. XXII.
[164] *Stèles* III, p. 28, nº 857, pl. XIII.
[165] Strzygowski, p. 319, nº 28.
[166] *Stèles* IX, p. 129-130, nº 3414.
[167] *Stèles* II, p. 35-36, nº 469, pl. XII
[168] *Stèles* IV, p. 176, nº 1587, pl. XLVII.
[169] *Stèles* IV, p. 176, nº 1587, pl. XLVII.
[170] *Stèles* II, p. 130, nº 658, pl. XXXIX.
[171] *Stèles* I, p. 4-5, nº 5, pl. II.
[172] *Stèles* I, p. 28, nº 30, pl. X et nº 31, pl. XI.
[173] *Stèles* I, p. 34, nº 39, pl. XII.
[174] *Stèles* I, p. 176, nº 284, pl. XLIX.
[175] Voir par ex. cette stèle de 243/857, *Stèles* II, p. 28, nº 455, pl. IX.
[176] Vingt et un exemples datés apparaissent dans les planches : le premier en 252/866, *Stèles* III, p. 15-16, nº 832, pl. VIII ; et le dernier en 440/1049, *Stèles* VI, p. 135, nº 2258, pl. XXIII.
[177] *Stèles* I, p. 66, nº 93, pl. XXII ; II, p. 81, nº 557, pl. XXVI ; III, p. 18, nº 837, pl. IX, p. 139, nº 1087, pl. LVI, p. 155, nº 1120, pl. LXIII ; IV, p. 119-120, nº 1466, pl. XXXVI ; X, p. 113, nº 3777, pl. X.
[178] *Stèles* VI, p. 124, nº 2240, pl. XXII.

Les tabula ansata [179]

Dès la fin du IIe/VIIIe siècle, précisément en 186/802 [180], la ligne qui surmonte le champ épigraphique porte parfois au milieu un triangle posé sur la pointe. Il est tantôt nu (fig. 31), dont le premier exemple date de 191/807 [181], tantôt percé d'un cercle en guise de trou, dont le plus ancien témoignage remonte à 204/819 [182], et tantôt orné de divers motifs. Les plus courants sont les fleurons qui apparaissent en 202/818 [183] ; d'autres semblent rares, comme le palmier qu'on trouve en 200/816 [184] et les pendeloques à la même époque [185]. Cette forme d'encadrement, désignée sous le nom de *tabula ansata*, fut particulièrement en vogue pendant la première moitié du IIIe/IXe siècle pour décliner dans la seconde. Puis on n'en rencontre plus que de rares témoignages, tardifs et dégénérés sur trois stèles de grès d'origine inconnue qui semblent provenir de Haute-Égypte : l'une en 333/945 [186], l'autre en 396/1006 [187] et la dernière en 418/1027 [188].

Les arcs

En 245/860, apparaît un encadrement nouveau : une arcade recti-curviligne couronne le champ épigraphique (fig. 32) [189] ; puis l'année suivante, une ogive en plein cintre brisé repose sur deux colonnes fictives à chapiteau bulbeux et base renflée (fig. 33) [190].

Cet arc symbolique, tantôt fruste et tantôt soigné, qui représente apparemment les *miḥrāb* dont les architectes dotaient alors les mosquées, mais dont aucun spécimen n'est parvenu jusqu'à nous, revêt des profils variés sur une profusion de stèles entre 247/862 et 253/867. Il est le plus souvent en plein cintre (fig. 34) [191], parfois brisé [192], exceptionnellement polylobé [193]. Puis le décor se modifie dans la seconde moitié du IIIe/IXe siècle : les colonnes disparaissent, l'arc change de forme pour s'écraser, prendre une forme en accolade, comme en témoigne une stèle sculptée en 271/884-885 (fig. 35 a) [194] ou d'anse de panier qui orne une pierre gravée en 274/887 (fig. 35 b) [195]. Enfin l'arcade finit par s'évanouir des siècles durant dans la capitale, mais persiste en province, comme l'attestent deux épitaphes, l'une provenant de Qūṣ, où elle commémorait une mort survenue en 459/1142 [196] et l'autre de Rosette datée de 536/1142 [197]. Puis elle resurgit sous les Ayyoubides, dotée d'une lampe suspendue, comme en témoignent deux exemples, l'un de 576/1181 [198] et l'autre de 637/1240 [199].

[179] Sur ce décor en terre d'islam, voir Herzfeld (1916) ; Grohmann (1967-1971) II, p. 61-62.
[180] *Stèles* IX, p. 5, nº 3205.
[181] *Stèles* I, p. 16, nº 18, pl. VI.
[182] *Stèles* I, p. 36-37, nº 43, pl. XII.
[183] *Stèles* I, p. 32, nº 37, pl. XII.
[184] *Stèles* I, p. 29, nº 32, pl. XI.
[185] *Stèles* VIII, p. 176, nº 3199, pl. II.
[186] *Stèles* V, p. 63, nº 1736, pl. XIX.
[187] *Stèles* VI, p. 23, nº 2047, pl. IV.
[188] *Stèles* VI, p. 87, nº 2168, pl. XVII.
[189] *Stèles* II, p. 79, nº 554, pl. XXIV.
[190] *Stèles* II, p. 86, nº 566, pl. XXVI.
[191] *Stèles* II, p. 121, nº 639, pl. XXXV, p. 152, nº 704, pl. XLIII, p. 175, nº 750, pl. LI ; III, p. 11, nº 822, pl. V, p. 30, nº 860, pl. XIV ; VIII, p. 161, nº 3162, pl. I ; X, p. 90, nº 3725, pl. X, p. 167-168, nº 3925, pl. XI, p. 170, nº 3931, p. 181, nº 3959, pl. XI.
[192] *Stèles* II, p. 116, nº 627, pl. XXXV, p. 123, nº 643, pl. XXXV, p. 169, nº 737, pl. XLVIII, p. 177, nº 755, p. 188, nº 777, pl. LI ; VII, p. 10, nº 2424, pl. XIX.
[193] *Stèles* VII, p. 4, nº 2409, pl. III.
[194] *Stèles* III, p. 193, nº 1200, pl. LXXVIII.
[195] *Stèles* IV, p. 26, nº 1260, pl. VIII.
[196] *Stèles* VI, p. 161, nº 2295, pl. XXVIII.
[197] *Stèles* VI, p. 192, nº 2331, pl. XXXIV.
[198] *Stèles* VI, p. 203, nº 2343, pl. XL, p. 205, nº 2346, pl. XL.
[199] *Stèles* VI, p. 223, nº 2365, pl. XLVI.

Ces fausses niches qui reproduisaient les vraies niches qui ornaient les mosquées et les oratoires furent favorisées d'une grande expansion. Aussi on les retrouve à des moments différents aux deux extrémités du monde musulman : en Orient, dans l'île de Dahlak en mer Rouge, dans la première moitié du IVe/Xe siècle [200], à Ṭaškand au VIe/XIIe siècle [201], en Afghanistan au VIe/XIIe siècle et dans la première moitié du suivant [202], comme en Iran [203], enfin en Syrie, où elles survivent encore plus longtemps jusqu'au VIIe/XIIIe siècle [204] ; en Occident, elles fleurissent en Andalus du Ve/XIe au VIIe/XIIIe siècle [205], à Malte [206], Sousse [207], Tunis [208] et Monastir [209] au VIe/XIIe siècle. Mais à Kairouan, elles n'ornent que les colonnes funéraires [210].

Les figures

Dès la fin du IIe/VIIIe siècle, diverses figures géométriques et florales agrémentent les stèles : sceaux de Salomon (*ḫātam Sulaymān*) [211] sous forme d'hexagones (*musaddas*) (fig. 24 et 26) ou de pentacles (*muḫammas*) (fig. 36) qui apparaissent en 185/801 [212], astérisques en 188/804 [213], octogones étoilés formés de deux parallélogrammes entrecroisés (carrés ou rectangles) (fig. 24), dont l'un recti-curviligne et l'autre curviligne en 190/806 [214], cercles simples ou doubles la même année dans la même stèle [215], croissants (fig. 26) en 200/805-806 [216], enfin rosettes (fig. 26) en 218/833 [217]. Comme nombre de ces symboles sont des caractères magiques et prophylactiques, dont le sens n'est pas toujours perdu, tels les pentacles et les hexagones étoilés [218], les rosaces à huit pétales [219] et les carrés se touchant par un angle réputés efficaces contre le mauvais œil [220], ils doivent être regardés comme des talismans destinés à protéger le mort, plutôt que de simples ornements funéraires.

Ces figures peuvent apparaître à l'extérieur du champ épigraphique, tantôt en haut, et tantôt au bas des stèles (fig. 24), aussi bien qu'à l'intérieur, entre les lignes, ou dans l'inscription même (fig. 24 et 26). Elles forment alors souvent des signes de ponctuation destinés à séparer l'invocation (*basmala*) du restant de l'épitaphe [221], deux versets du Coran [222], les

[200] Schneider (1983), p. 52, fig. 7.
[201] Voir la stèle de 546/1146 commentée et reproduite par Grohmann (1967-1971), II, p. 67, fig. 38.
[202] Sourdel-Thomine (1956), p. 286-287.
[203] Voir les exemples rassemblés par Sourdel-Thomine (1956), p. 187 n. 3 ; Grohmann (1967-1971), II, p. 67-69.
[204] Stèle de Dār Qiṭā de 630/1232, Grohmann (1967-1971), II, p. 69, fig. 41.
[205] Lévi-Provençal (1931) I, p. XXV ; II, pl. VIII a, IX a et c, XXVII c, XXVIII a et b, XXIX a et b, XXXIV.
[206] Stèle de 569/1174, Grohmann (1967-1971), II, p. 68, fig. 40.
[207] Stèle de 565/1170, Viré, pl. LVII (41).
[208] Zbiss, pl. VII, nº 8.
[209] Zbiss, pl. VII, nos 28 et 29, pl. VIII, nº 37.
[210] Habib, p. 236-237.
[211] Ces deux formes portent des noms différents dans les langues, voir Tuchmann, p. 127.
[212] *Stèles* I, p. 10, nº 10, pl. III, p. 10, nº 11, pl. IV.
[213] *Stèles* I, p. 12, nº 13, pl. IV.
[214] Strzygowski, p. 319, nº 27.
[215] *Stèles* I, p. 14-15, nº 16, pl. V.
[216] *Stèles* I, p. 30, nº 34, pl. XII.
[217] *Stèles* I, p. 102-103, nº 148, pl. XXX.
[218] Doutté, p. 156-157 ; Winkler, p. 57 sq ; Dawkins, p. 144-150.
[219] Vassel (1906), p. 351.
[220] Vassel, p. 357.
[221] Comme le fait, en 235/850, une étoile à six branches, *Stèles* I, p. 199, nº 328, pl. LV ; en 238/853, un sceau de Salomon, Miles, p. 218, nº 4, pl. 2, fig. 4 ; et en 248/862, une fleur à huit pétales, *Stèles* II, p. 130, nº 658, pl. XXXIX.
[222] Comme un astérisque en 208/823, *Stèles* I, p. 54-55, nº 74 ; et une étoile à six pointes en 218/833, *Stèles* I, p. 106, nº 154.

textes sacrés des textes funéraires (fig. 36) [223] ou marquer la fin de l'inscription [224]. Mais parfois, elles ne marquent pas de pause pour encadrer un mot isolé [225], quelques lettres d'un terme particulièrement significatif [226], la dernière ligne [227] ou le dernier mot [228], comme parfois elles précèdent le terme qui clôt l'épitaphe [229].

Mais la vogue de ces figures décline bientôt. Elles disparaissent progressivement dans la première moitié du IIIe/IXe siècle : on ne rencontre plus d'étoiles à huit rais après 200/816 [230], d'astérisques après 222/836-837 [231], de croissants après 236/850 [232], de rosettes après 248/862 [233], sauf une attardée en 271/885 [234]. Seules les étoiles à six branches bénéficieront d'une faveur plus longue : elles persistent au cimetière de ʿAyn al-Ṣīra jusqu'en 274/888 [235] et 313/925 [236]. Mais elles ne furent pas ensevelies dans l'oubli : on les retrouve dans une stèle de 436/1045 [237], dont l'origine reste inconnue.

Signatures

Les lapicides restent couramment anonymes. Seuls quatre ont éprouvé le besoin de mettre leur nom à l'ouvrage dont ils devaient être particulièrement fiers. Le premier, Isḥāq b. Ibrāhīm « écrivit (*kataba*) » une épitaphe sans en préciser la date que l'édition attribue à la fin du IIe/VIIIe siècle. Au rebours des suivantes où elle est placée au haut de la stèle au-dessus de la première ligne, sa signature est gravée à la dernière ligne de la pierre, dont aucune photo n'a jamais été publiée [238]. Le verbe dont il use reste cependant vague : il ne permet pas de savoir s'il a seulement rédigé le texte ou s'il en a également tracé et sculpté les lettres. Plus explicite s'avère la signature de Mubārak Makkī, le plus fameux lapicide de l'Islam médiéval par la beauté de l'exécution, dont la production se réduit de nos jours à quatre marbres : trois datés de 243/857 et le dernier de 246/861 [239]. Sa signature figure toujours au-dessus du champ épigraphique, discrètement gravée en creux dans un coufique simple aux caractères plus réduits que ceux de l'épitaphe. Dans la plus ancienne [240], son nom (Mubārak) et sa *nisba* (al-Makkī) sont introduits par la formule *baraka min Allāh* (bénédiction de Dieu) *ʿamal* (œuvre) ; dans la seconde [241] et la dernière (fig. 37) [242], on ne trouve que sa *nisba* après le verbe *kataba* (a écrit). Toutefois la

[223] Voir par ex. *Stèles* I, p. 13-14, nº 15, pl. V, p. 31, nº 35, pl. XI, p. 127, nº 192, p. 101, nº 152, pl. XXX, p. 58, nº 79, pl. XX, p. 161, nº 256 ; II, p. 70, nº 535.

[224] Voir par ex. *Stèles* I, p. 53-54, nº 72, pl. XIX, p. 62, nº 86, p. 152, nº 236, pl. XLI, p. 161, nº 256, p. 204, nº 337, pl. LVI.

[225] Deux sceaux de Salomon en 211/826, *Stèles* I, p. 65, nº 91.

[226] En 216/831, les lettres *kūn*, notamment un *kāf* démesuré du mot *al-mušrikūn* sont flanqués des deux côtés d'une étoile à six pointes, *Stèles* I, p. 89, nº 128.

[227] *Stèles* I, p. 68, nº 96.

[228] *Stèles* I, p. 69, nº 98, pl. XXIII.

[229] *Stèles* I, p. 219, nº 365, pl. LXI.

[230] *Stèles* I, p. 29-30, nº 33.

[231] *Stèles* I, p. 127, nº 192.

[232] *Stèles* I, p. 207, nº 344, pl. LVIII.

[233] *Stèles* II, p. 130, nº 658, pl. XXXIX.

[234] *Stèles* III, p. 188, nº 1190, pl. LXXVI.

[235] *Stèles* IV, p. 33, nº 1278.

[236] *Stèles* IV, p. 176, nº 1588.

[237] *Stèles* VI, p. 128, nº 2247.

[238] *Stèles* VIII, p. 153-154, nº 3143.

[239] Son art a été rudimentairement analysé par Flury, p. 233, 234. Il a ensuite fait l'objet d'une monographie de M. Schneider (1986).

[240] *Stèles* II, p. 32, nº 462, pl. X (Wiet (1971), p. 11-12, nº 18-9820).

[241] *Stèles* II, p. 35, nº 469, pl. XII (*RCEA* I, p. 307-308, nº 397 ; Wiet (1971), p. 12-13, nº 19-1271).

[242] Stèles II, p. 96, nº 587, pl. XXVII (*RCEA* II, p. 38-39, nº 453 et p. 275 ; Wiet (1971), p. 14, nº 21-8608).

deuxième semble incomplète : le début placé à droite avant le décor peut avoir disparu : il aurait alors comporté la formule *ʿamal Mubārak al-Makkī*. Enfin dans la troisième (fig. 22) [243], l'expression *ʿamal* est précédée de la particule *min*, puis suivie de son nom et de sa *nisba* ; revient ensuite le verbe *kataba* accompagné seulement de sa *nisba*. Bien que la signature puisse sembler ambiguë et laisser croire à deux personnages dont l'un serait désigné sous le nom de Mubārak al-Makkī et le second sous une *nisba*, il faut présumer que les deux appellations recouvrent un seul et même personnage auquel l'écriture et la gravure des pierres doivent être intégralement attribuées. Enfin les deux derniers lapicides travaillèrent à des dates indéterminées : Masrūr qui a sculpté (*naqaša*) une stèle sans date assignée vers la moitié du IIIe/IXe siècle, dont le nom a été seulement relevé sans en préciser l'endroit où il figure [244] et Ḥusayn dont la signature demeure sur son « œuvre » (*ʿamal*) au-dessus de la première ligne dans un fragment de marbre probablement privé de date dès l'origine et que l'écriture a permis d'attribuer à la moitié du Ve/XIe siècle [245]. Comme l'indique leur absence de généalogie, ces trois marbriers (Mubārak, Masrūr et Ḥusayn) ne pouvaient être que des esclaves : le nom de l'homme libre est toujours suivi dans le haut Moyen Âge du nom de son père, éventuellement de celui de son grand-père. Seuls ceux qui ont perdu la liberté ne sont désignés que sous leur nom, étant privés de filiation [246]. Ces quelques exemples conservés par le hasard poussent à croire que les lapicides d'Égypte étaient alors en majorité de condition servile.

Le discours funéraire

Malgré la diversité infinie et le foisonnement des formules, la prose tombale apparaît comme monotone et figée : ses conventions se renouvellent avec lenteur et ses inventions rapidement plagiées deviennent des poncifs reproduits à l'infini. Rares sont les ruptures de langage qui trahissent une écriture personnelle libérée des clichés en vogue, d'autant plus qu'une foule d'épitaphes semblent avoir été fabriquées en séries. Les lapicides devaient proposer à leur clientèle différents modèles ; dans certains gravés d'avance, ne restaient à remplir que des blancs d'attente destinés à recevoir le nom du défunt et sa date de mort. En témoignent deux stèles de femmes providentiellement conservées : dans l'une [247], le nom de la défunte fut glissé en interligne au-dessous d'une formule de désignation provisoire « une telle fille d'un tel de telle région (ou de telle tribu) » (*fulāna ibnat fulān al-fulānī*) ; dans l'autre [248], le nom et la filiation de la morte furent ajoutés au moment de la commande.

Les éléments de ce discours que l'épitaphe désigne sous le terme générique de *kitāb* [249] (écrit) seront dans cette étude sommairement dégagés ; mais un travail plus ample mérite d'être entrepris sur l'ensemble des stèles en terre d'Islam pour en connaître constantes et variantes.

[243] *Stèles* II, p. 47, nº 491, pl. XVI (*RCEA* II, p. 8, nº 410 ; Wiet (1971), p. 13, nº 20-3904).

[244] Jadis dans la collection Ispénian, *RCEA* II, p. 97, nº 537. Le même verbe figure dans une stèle de Haute-Égypte, *RCEA* VII, p. 55-56, nº 2490.

[245] *RCEA* VII, p. 131-132, nº 2609.

[246] Rāġib (1996).

[247] *Stèles* X, p. 187, nº 3974, pl. VII ; Wiet (1952), p. 276-277.

[248] *Stèles* X, p. 181-182, nº 3960.

[249] *Stèles* I, p. 1, nº 1 (*RCEA* I, p. 6, nº 6), p. 12, nº 13 (*RCEA* I, p. 55-56, nº 71) ; IX, p. 19, nº 3225, p. 37-38, nº 3255 (*RCEA* I, p. 110-111, nº 140) ; X, p. 176, nº 3947.

L'invocation (basmala)

L'épitaphe ouvre, d'ordinaire, par la *basmala*. Seules deux semblent en avoir été privées, si elles sont complètes, comme le laisse supposer l'édition qui omet cependant d'en donner une photo [250], à moins qu'elles ne l'aient perdue, comme tant d'autres amputées. Quelquefois cependant, la *basmala* est précédée de la profession de foi (*šahāda*) [251], d'une formule pieuse, telle que : *Allāh al-malik al-ḥaqq al-mubīn* (Dieu le Souverain, la Vérité évidente) (fig. 33 et 34) [252] et *ḥasbī Allāh* (Dieu me suffit !) [253] ou d'une invocation à la miséricorde divine [254]. Elles sont généralement gravées au-dessus du champ épigraphique et doivent être partant regardées comme extérieures à l'épitaphe. Dans deux stèles seulement (fig. II), elles sont immédiatement suivies par la *basmala*, sans en être séparées par quelque ligne ou ornement [255].

La profession de foi (šahāda)

Cet élément essentiel de l'épitaphe est omis dans nombre de stèles, non seulement les stèles d'enfants [256] prématurément ravis par la mort avant d'avoir pu la proférer, dont certaines en sont toutefois pourvues [257], mais également quelques pierres laconiques, comme la plus ancienne gravée en 31/652 [258] et une autre en 228/842-843, réduite à sa plus simple expression [259]. Introduisant couramment le nom du défunt par le verbe *šahida* (a témoigné) et rarement par *āmana* [260] (il a cru), elle se présente sous forme de témoignage éternel : le mort l'a proclamé sa vie durant, au moment du trépas et le renouvellera le jour de la Résurrection. Cette profession est parfois brève : affirmation de l'Unicité divine et de la mission du Prophète ; mais le plus souvent, elle est allongée par diverses convictions (vérité du jour du Jugement, du paradis, de l'enfer, des anges et du châtiment de la tombe), de multiples louanges ou fragments du Coran.

[250] *Stèles* I, p. 227-228, nº 383 ; III, p. 142, nº 1093. Les éditeurs ont souvent pris pour premières lignes, non pas celles par qui ouvre l'épitaphe, mais au contraire les dernières que des lapicides maladroits ont glissées dans le haut de la pierre, soit par manque de place dans le bas (voir par ex. *Stèles* I, p. 76, nº 108, p. 143-144, nº 221, p. 200, nº 330 ; II, p. 188-189, nº 778 ; III, p. 104-105, nº 1018 ; VIII, p. 49, nº 2905 ; IX, p. 54, nº 3279, p. 56-57, nº 3284, p. 60, nº 3290, p. 79-80, nº 3325, p. 110, nº 3376, p. 132, nº 3420 ; X, p. 195, nº 3991), soit pour réparer un oubli, *Stèles* I, p. 167, nº 265, pl. XLVI, p. 214-215, nº 357, pl. LX, nº 366 ; II, p. 67, nº 530 ; VIII, p. 46, nº 2899.

[251] *Stèles* I, p. 58, nº 78 (*RCEA* I, p. 130-131, nº 165) ; III, p. 116, nº 1039 ; IX, p. 77, nº 3321, p. 195, nº 3541 ; X, p. 114, nº 3779.

[252] *Stèles* II, p. 121, nº 639, pl. XXXV (*RCEA* II, p. 56-57, nº 478) ; II, p. 86, nº 566, pl. XXVI (*RCEA* II, p. 33, nº 446), p. 123, nº 643, pl. XXXV, p. 152, nº 704, pl. XLIII, p. 175, nº 750, pl. LI ; III, p. 11, nº 822, pl. V, p. 30, nº 860, pl. XIV ; X, p. 167-168, nº 3925, pl. XI, p. 170, nº 3931.

[253] *Stèles* VII, p. 10, nº 2424.

[254] « Seigneur ! Pardonne et fais miséricorde ! », *Stèles* VI, p. 195, nº 2335.

[255] *Stèles* VI, p. 195, nº 2335, pl. XXXVII et IX, p. 195, nº 3541, pl. XI.

[256] Voir par ex. *Stèles* I, p. 64, nº 89 (*RCEA* I, p. 137-138, nº 174), p. 193-194, nº 318 (*RCEA* I, p. 260-261, nº 333), p. 197-198, nº 325 (*RCEA* I, p. 262-263, nº 336) ; II, p. 126, nº 649 (*RCEA* II, p. 58, nº 480) ; III, p. 88, nº 983 (Wiet (1971), p. 22, nº 34-8322) ; VII, p. 10, nº 2424. Cette coutume apparaît également à Kairouan, Roy et Poinssot, I, p. 325, nº 198 ; II, p. 601, nº 454.

[257] *Stèles* III, p. 90, nº 989 (*RCEA* II, p. 162-163, nº 631) ; IX, p. 66, nº 3300.

[258] *Stèles* I, p. 1, nº 1 (*RCEA* I, p. 6, nº 6).

[259] *Stèles* I, p. 156, nº 244.

[260] *Stèles* I, p. 151, nº 235 (*RCEA* I, p. 230-231, nº 292) ; III, p. 11, nº 823 (*RCEA* II, p. 120, nº 571) ; IX, p. 115, nº 3386 (*RCEA* I, p. 233-234, nº 296) ; *RCEA* I, p. 242, nº 307.

Versets coraniques

Une foule de stèles sont privées de fragments sacrés [261], peut-être pour ne pas les profaner par les pieds des passants, si les pierres venaient à tomber, face contre terre [262]. Dans le restant, certains sont fréquemment invoqués, les autres rarement. Si l'emploi des derniers ne semble guère significatif, celui des premiers est, en revanche, éminemment instructif parce qu'il reflète des vogues, dont il permet de connaître la durée.

Dans les trois premiers siècles, deux versets furent particulièrement prisés. L'un rappelle la certitude de la Résurrection : « *Que l'heure va venir – nul doute à son endroit –, et qu'Allah rappellera ceux qui sont dans les sépulcres* » (XXII, 7) ; l'autre certifie la mission du Prophète et la suprématie de l'islam : « *C'est Lui qui a envoyé Son Apôtre, avec la Direction et la Religion de Vérité, pour la faire prévaloir sur la Religion en entier, en dépit de l'aversion des Associateurs* » (IX, 33). Le premier apparaît en 174/791 dans l'épitaphe d'Ibn Lahīʿa, la seconde dans la chronologie des stèles datées et la plus ancienne à reproduire un fragment du Livre saint [263], le deuxième en 179/795 [264]. Mais leur faveur recule graduellement au courant du IVe/Xe siècle, si bien qu'ils disparaissent sous les Fatimides : d'abord le second, qu'on ne rencontre plus après 389/999 [265], puis le premier dont l'emploi déclina plus lentement : une stèle le reprend encore en 537/1143 [266].

Ces deux versets furent supplantés par deux autres qui promettent aux fidèles les délices du paradis : « *Béni soit Celui qui, s'Il le veut, te donnera mieux que cela : des jardins au bas desquels couleront des ruisseaux et [où] Il placera pour toi des palais* » (XXV, 11/10) ; et : « *Ceux qui ont dit : « Notre Seigneur est Allah ! », puis qui cheminent droit, sur eux descendront les anges [en disant] : « Ne craignez point ni ne vous attristez ! Réjouissez-vous du Jardin qui vous a été promis ! »* » (XLI, 30). Ces fragments n'apparaissent cependant que tardivement dans les épitaphes du Caire : le premier n'est attesté qu'en 312/924 [267], alors que son emploi devait être plus ancien, puisqu'il était repris depuis 272/886 en Haute-Égypte, en particulier à Assouan [268] ; quant au second, son plus ancien témoignage date de 275/888 [269].

Immédiatement après dans l'ordre de fréquence, arrivent la Sourate *Le culte* (*al-Iḫlāṣ*) (CXII), le verset du Trône (II, 256/255) et le verset suivant : « *Il a attesté, [à l'égard d']Allah, ainsi que les anges et les possesseurs de la Science qu'il n'est de divinité que Lui, se dressant avec l'équité, nulle divinité que Lui, le Puissant, le Sage* » (III, 16/18), dont les premiers emplois datent de 190/806 [270].

[261] Mes dépouillements ont permis d'en relever 156.
[262] Ibn al-Ḥāǧǧ III, p. 273.
[263] *Stèles* I, p. 2, nº 2 (*RCEA* I, p. 42-43, nº 55).
[264] *Stèles* I, p. 3, nº 3 (*RCEA* I, p. 43-44, nº 56).
[265] *Stèles* VI, p. 15, nº 2031 (*RCEA* VI, p. 32-33, nº 2071).
[266] *Stèles* VI, p. 193, nº 2332 (*RCEA* VIII, p. 227, nº 3110).
[267] *Stèles* IV, p. 173, nº 1582 (*RCEA* III, p. 154-155, nº 1077).
[268] *Stèles* IV, p. 13-14, nº 1231 (*RCEA* II, p. 230, nº 728).
[269] *Stèles* IV, p. 33-34, nº 1278 (*RCEA* II, p. 239, nº 742).
[270] *Stèles* I, p. 13-14, nº 15 (*RCEA* I, p. 57, nº 73), p. 14-15, nº 16 (*RCEA* I, p. 58-59, nº 75), p. 15, nº 17.

Enfin des fragments coraniques particulièrement prisés pour les stèles en d'autres terres d'Islam ne semblent guère avoir été usités à Fusṭāṭ et au Caire six siècles durant : ainsi « *C'est une annonce solennelle de laquelle vous vous détournez* » (XXXVIII, 67-68) si répandu dans les épitaphes [271] et réclamé même par des pieux musulmans sur leur future tombe n'apparaît que tardivement sous les Ayyoubides en 584/1188 [272].

Désignation de la tombe

Quelquefois, le nom du mort n'est pas introduit par la profession de foi, mais par la formule : « Voici la tombe. » Celle-ci n'est désignée dans les cinq premiers siècles que sous le terme de *qabr*, à deux exceptions près : la sépulture d'un enfant noyé en 259/873 est appelée : *rawḍa* (jardin) [273], sans être peut-être environnée de verdure ; et celle d'un inconnu : *ḥuǧra* (chambre) [274], nom que l'on donnait alors au mausolée. Jamais d'autres vocables, dans une langue pourtant riche, où la sépulture peut recevoir plus d'une douzaine de vocables différents [275], sans parler des métaphores qu'elle est susceptible d'inspirer. Il faut descendre jusqu'au VI^e^/XII^e^ siècle pour rencontrer deux termes nouveaux : *turba* qui s'est étendu de la terre au mausolée pour revenir du mausolée à la terre et qu'on ne trouve que dans l'inscription intérieure de la sépulture préparée par le commandant Munǧib de son vivant [276], puis dans une colonne de marbre de 527/1133 [277] ; et *ḍarīḥ* qui n'apparaît également qu'une fois, dans le revêtement de bois sculpté en 533/1139 (fig. 9) de la tombe de Ruqayya fille de ʿAlī [278]. On ne le retrouvera dans la suite, jusqu'à la fin du VII^e^/XIII^e^ siècle et peut-être plus tard, que dans des boiseries similaires : en 574/1178 dans celle de Šāfiʿī [279], puis en 613/1216 dans celle de Faḫr al-Dīn Ismāʿīl b. Ṭaʿlab [280], enfin en 648/1250 dans celle de Sitt Ḥāfiẓa [281] ; aussi un rapport indéniable semble lier le terme de *ḍarīḥ* aux revêtements funéraires en bois sculpté, mais uniquement en Égypte [282].

Le nom du défunt

Le mort est, d'ordinaire, appelé par son nom (*ism*) accompagné de celui de son père, parfois de celui de son grand-père, puis de sa *nisba* qui en indique la tribu, l'origine ou la profession. Mais la généalogie s'allonge parfois pour remonter jusqu'à la source de noblesse du défunt : premiers califes (Abū Bakr [283], ʿUmar b. al-Ḫaṭṭāb [284] et ʿAlī b. Abī Ṭālib [285])

[271] Voir par ex. Zbiss, p. 1.
[272] *Stèles* VI, p. 208, nº 2350.
[273] *Stèles* III, p. 90, nº 989 (*RCEA* II, p. 162-163, nº 631). Ce terme est également utilisé dans une épitaphe de Bust datée de 595/1199, Sourdel-Thomine (1956), p. 269 nº 3. Le pluriel *rawḍāt* apparaît dans Wanšarīsī, I, p. 318.
[274] *Stèles* IV, p. 64, nº 1348.
[275] Ibn Sīda VI, p. 131-133 ; ou Saḫāwī, p. 7.
[276] *RCEA* VIII, p. 164, nº 3032.
[277] *Stèles* VI, p. 189, nº 2328 (*RCEA* VIII, p. 179, nº 3052).
[278] *RCEA* VIII, p. 212-213, nº 3092.
[279] *RCEA* IX, p. 90-91, nº 3332.
[280] *RCEA* X, p. 130-132, nº 3788
[281] *RCEA* XI, p. 213-214, nº 4323.
[282] L'inscription de la boiserie de la tombe de Sukayna (VI^e^/XII^e^) à Damas utilise le mot *qabr*, *RCEA* VIII, p. 286-287, nº 3195.
[283] *Stèles* III, p. 72, nº 951 (*RCEA* II, p. 152-153, nº 616) ; *RCEA* II, p. 190-191, nº 671.
[284] *RCEA* II, p. 209, nº 697.
[285] *Stèles* II, p. 15, nº 429 (*RCEA* I, p. 299-300, nº 386), p. 91, nº 576 (*RCEA* II, p. 35-36, nº 449) ; V, p. 46, nº 1700 (*RCEA* IV, p. 52, nº 1303), p. 82, nº 1773 (*RCEA* IV, p. 127, nº 1460), p. 139, nº 1893 (*RCEA* V, p. 13-14, nº 1627), p. 179, nº 1970 (*RCEA* V, p. 146, nº 1910), p. 190, nº 1989 (*RCEA* V, p. 162, nº 1940) ;

ou simple Compagnon (ʿAmr b. al-ʿĀṣ [286] ou ʿAbd Allāh b. Zayd [287]). Cette ascendance peut même dépasser l'avènement de l'islam et d'historique devenir fabuleuse : dans la colonne plantée aux pieds de Šāfiʿī, sa filiation allait jusqu'à Abraham [288]. Le surnom (*laqab*) n'apparaît que rarement, comme la *kunya* (sauf pour les femmes). Exceptionnellement, un personnage qui semble avoir été notoire en son temps, puisqu'il avait été juriste et directeur de la prière à la mosquée de ʿAmr n'est désigné que sous sa *kunya* [289], comme si son nom était tombé dans l'oubli. Parfois, des éléments omis par le lapicide sont ajoutés après coup en haut de la stèle, au-dessus du cadre, comme une *nisba* [290] ou les noms du fils et de l'époux de la défunte [291]. Les étrangers sont parfois signalés par les expressions de *ġarīb* [292] ou « des enfants de telle région » (*min abnā'...*) [293]. Quant aux esclaves, ils sont simplement désignés sous leur nom [294], rarement accompagné de celui de leur maître [295] et de l'indication de leur profession [296] ; comme les clients, dont le nom est suivi de celui du patron qui leur avait fait don de la liberté, après le terme de *mawlā/mawlāt* [297].

Stèles sans nom

Suivant une coutume attestée en d'autres terres d'Islam [298], nombre d'inscriptions funéraires sont dépourvues de nom de mort [299], même si elles offrent une date [300]. Cet anonymat ne semble pas le fruit de la perte des stèles complémentaires qui leur faisaient pendant et portaient la mention qui leur manquait [301]. Deux raisons peuvent l'expliquer : les épitaphes étaient achetées dans le commerce aux lapicides qui devaient offrir à la clientèle des pierres uniquement gravées de textes religieux ; de l'autre, quelques fidèles préféraient les bienfaits des versets coraniques et des formules pies à la publicité donnée à leur tombe, comme le révèle ce récit relaté par Qušayrī [302] : toutes les fois qu'Abū Bakr Ṣaydalānī réparait dans

RCEA II, p. 175-176, nº 649, p. 187-188, nº 668 ; III, p. 70, nº 922, p. 121-122, nº 1012 ; IV, p. 148, nº 1497.

286 *Stèles* III, p. 99, nº 1006 (*RCEA* II, p. 168-169, nº 640).

287 *Stèles* I, p. 157, nº 246 (*RCEA* I, p. 234-235, nº 297).

288 Bayhaqī II, p. 300 ; Ḫaṭīb II, p. 70.

289 *RCEA* VIII, p. 280, nº 3186.

290 *Stèles* I, p. 167, nº 265 (*RCEA* I, p. 240-241, nº 305), p. 214, nº 357 ; II, p. 67, nº 530.

291 *Stèles* I, p. 220, nº 366.

292 *Stèles* III, p. 29, nº 859 (*RCEA* II, p. 130, nº 585) ; *RCEA* VI, p. 126, nº 2222.

293 Comme ce natif d'Ifrīqiya appelé « *min abnā' Ifrīqiya* », *Stèles* IX, p. 47, nº 3268 (*RCEA* I, p. 131-132, nº 166).

294 *Stèles* IX, p. 30, nº 3242 (*RCEA* I, p. 96, nº 118).

295 Dans une seule stèle, le nom de l'esclave (*ǧāriya*) Maryam décédée en 277/890 est suivi de celui de son maître, Muḥammad b. ʿAbd al-Karīm, *Stèles* IV, p. 43-44, nº 1302 (*RCEA* II, p. 244-245, nº 752).

296 L'esclave Mubārak est qualifié de tailleur (*ḫayyāṭ*), *Stèles* IV, p. 6-7, nº 1214 (*RCEA* II, p. 226, nº 722).

297 *Stèles* I, p. 17-18, nº 20 (*RCEA* I, p. 64-65, nº 82) ; IV, p. 161, nº 1556 (*RCEA* III, p. 127, nº 1021) ; V, p. 158, nº 1930 (*RCEA* V, p. 100, nº 1829 ; Wiet (1971), p. 31-32, nº 48-8851) ; *RCEA* I, p. 101-102, nº 128 ; III, p. 127-128, nº 1022 ; VII, p. 200-201, nº 2717.

298 Comme à Bālis-Meskéné, Ory, p. 397.

299 *Stèles* VII, p. 2, nº 2404, p. 14, nº 2408 ; VIII, p. 42, nº 2891, p. 43, nº 2894, p. 51, nº 2909, p. 56, nº 2920, p. 57, nº 2922, p. 96, nº 3010, p. 140, nº 3112, p. 157, nº 3153, p. 163, nº 3169 ; X, p. 74, nº 3960, p. 80, nº 3701, p. 138, nº 3856, p. 158, nº 3902, p. 182, nº 3961, p. 190, nº 3979.

300 *Stèles* I, p. 76, nº 109 ; II, p. 41, nº 480, p. 86, nº 567 ; III, p. 21, nº 843, p. 121, nº 1048 ; IX, p. 8, nº 3210, p. 53, nº 3278, p. 112, nº 3380 ; *RCEA* I, p. 56-57, nº 72, p. 125-126, nº 158, p. 254, nº 324.

301 Wiet (1952), p. 288, regardait les stèles sans nom comme dépareillées : leur double — disparu ou confondu avec le restant des stèles — comporterait l'indication omise. Cette thèse ne résiste cependant pas à la critique : dans les stèles jumelles conservées, l'identité du mort figure dans les deux pierres.

302 II, p. 522.

le cimetière de Ḥīra la pierre funéraire d'Abū Bakr Tamastānī (m. apr. 340/951-952) et y gravait son nom, celle-ci était arrachée et volée, alors que les sépultures environnantes conservaient la leur. Comme il témoignait sa surprise, Abū ʿAlī Daqqāq lui déclara que le mystique avait préféré s'effacer de son vivant, alors qu'il persistait à marquer sa tombe en renouvelant constamment sa plaque. Il fallait partant cacher sa sépulture, comme il s'était dissimulé sa vie durant. Dans le même sens, un pieux musulman avait demandé à Dieu d'ôter le marbre posé sur sa tombe [303].

Biographie

Les détails relatifs à la vie ou à la profession du défunt sont relativement rares : ainsi la stèle d'Ibn Lahīʿa [304] n'évoque guère la fonction de cadi dont il fut investi, ni son activité comme traditionniste et jurisconsulte. Apparemment exceptionnelle semble l'épitaphe d'un pieux juriste qui dirigea comme *imām* la prière collective dans la mosquée de ʿAmr, près de la première porte [305]. Plus abondantes sont les allusions à une fin tragique ou accidentelle : noyés [306], brûlés vifs [307] ou martyrs [308].

La date

La date de décès est absente d'un nombre infini d'épitaphes, dont certaines ont peut-être été commandées d'avance [309]. Gravée, elle est, d'ordinaire, précise : année (de l'hégire), mois (lunaire) et même, parfois, le jour (ou la nuit). Dans une seule stèle de marbre d'origine inconnue, le mois copte suit le mois musulman [310]. Autrement, il ne figure seul que dans des grès apparemment de Haute-Égypte, même si la provenance reste indéterminée [311]. La date de disparition est généralement précédée des formes verbales : *tuwuffiya/at* (il/elle mourut) ou *tawaffāhu/hā Allāh* (Dieu l'a fait mourir), sinon du substantif : *kānat wafātuhu/hā* (son décès eut lieu), même si la mort est violente ou accidentelle, comme cette stèle d'une victime de meurtre qui porte : *tuwuffiya yawm al-fiṭr maqtūl* (il mourut le jour de la fête de la rupture du jeûne assassiné) [312] ; dans une épitaphe de noyé, la formule employée est : *tuwuffiya ġarīq* [313] ;

[303] Ibn al-Zayyāt, p. 78.

[304] *Stèles* I, p. 2, nº 2 (*RCEA* I, p. 42-43, nº 55 ; Wiet (1971), p. 2-3, nº 3-4521).

[305] *RCEA* VIII, p. 280, nº 3186.

[306] *Stèles* II, p. 32, nº 462 (Wiet (1971), p. 11-12, nº 18-9820) ; III, p. 90, nº 989 (*RCEA* II, p. 162-163, nº 631).

[307] *Stèles* X, p. 184, nº 3966.

[308] *RCEA* II, p. 255-256, nº 770 ; *Stèles* X, p. 134, nº 3843 (Wiet (1971), p. 31, nº 47-11032).

[309] *RCEA* I, p. 87, nº 107, p. 87-88, nº 108, p. 88, nº 109, p. 88-89, nº 110, p. 90, nº 112 ; III, p. 71, nº 923.

[310] *RCEA* II, p. 135, nº 592.

[311] *Stèles* I, p. 4, nº 4 (*RCEA* I, p. 46, nº 59) ; V, p. 127, nº 1867 (*RCEA* IV, p. 182-183, nº 1559), p. 146, nº 1905 (*RCEA* V, p. 30, nº 1654), p. 148-149, nº 1912 (*RCEA* V, p. 31-32, nº 1657) ; VI, p. 33, nº 2064 (*RCEA* VI, p. 90, nº 2166), p. 46, nº 2089 (*RCEA* VI, p. 104-105, nº 2190), nº 2090 (*RCEA* VI, p. 105, nº 2191), p. 64, nº 2123 (*RCEA* VI, p. 170, nº 2318), p. 74, nº 2144 (*RCEA* VI, p. 181-182, nº 2336), p. 114, nº 2220 (*RCEA* VII, p. 10, nº 2414), p. 159, nº 2292 (*RCEA* VII, p. 154-155, nº 2647).

[312] *Stèles* X, p. 185, nº 3968. Mais dans une pierre tombale d'Esna, apparaît la formule : *al-maqtūl ẓulman* (tué injustement), *Stèles* VI, p. 62, nº 2120 (*RCEA* VI, p. 168-169, nº 2316) ; et dans une autre d'Assouan datée de 344/956, le verbe *qutila* est exceptionnellement utilisé, *Stèles* V, p. 88, nº 1786.

[313] *Stèles* II, p. 32, nº 462 (Wiet (1971), p. 11-12, nº 18-9820). Mais l'épitaphe d'un enfant noyé l'appelle *al-ġarīq al-šahīd*, *Stèles* III, p. 90, nº 989 (*RCEA* II, p. 162-163, nº 631).

dans des stèles de martyr : *tawaffāhu Allāh šahīdan* [314] ou : *wa kānat wafātuhu* [315]. Mais dans une épitaphe de trois personnes brûlées vives, on lit : *iḥtaraqū wa hum yašhadūna* [316]. Le verbe *māta* couramment employé dans la langue quotidienne ne semble avoir jamais été utilisé, sauf exceptionnellement dans une stèle de grès probablement de Haute-Égypte, comme l'incite à le laisse présumer le mois copte qui y figure [317].

Mais, parfois, pour introduire la date de décès, on recourt à des périphrases, non par désir de voiler par euphémisme le verbe ou le mot exprimant la mort, mais seulement pour faire image, comme en témoignent nombre de stèles originaires de Haute-Égypte ou présumées en provenir par le grès qui servit à les graver et qui devaient refléter des vogues régnant dans la capitale. Ainsi : « Dieu l'a appelé à Lui et il Lui a répondu » (*daʿāhu Allāhu fa aǧābahu*) [318] ; « Dieu l'a attiré à Lui » (*qabaḍahu Allāhu ilayhi* [319] ou simplement *qabaḍahu Allāhu* [320]) ; « Dieu l'a transporté à la demeure de Sa générosité et à l'emplacement de Sa miséricorde » (*naqalahu Allāhu ilā dār karāmatihi wa maḥall raḥmatihi*) [321] ; ou encore : « il a accompli son destin » (*qaḍā naḥbahu*) qu'on rencontre dans nombre de stèles de grès entre 310/922 et 416/1025 [322].

Enfin la date de mort peut être remplacée par celle de l'enterrement [323] qui, suivant la coutume, a lieu le même jour ou le lendemain du décès [324] ; ou encore par celle de l'inscription, comme en témoigne un grand nombre de stèles, dont la plus ancienne remonte à 31/652 [325], et la dernière à 230/845 [326]. Ces pierres furent sans doute gravées peu de temps après la mise au tombeau, bien que l'on ne puisse l'affirmer avec certitude : pour le seul exemple susceptible de nous éclairer, la stèle de ʿAbd Allāh b. Lahīʿa [327], ses biographes ne conviennent pas du mois précis où il finit sa vie, si bien que la date d'inscription

[314] *Stèles* X, p. 134, nº 3843 (Wiet (1971), p. 31, nº 47-11032).

[315] *RCEA* II, p. 255-256, nº 770.

[316] *Stèles* X, p. 184, nº 3966.

[317] *Stèles* I, p. 4-5, nº 5 (*RCEA* I, p. 46, nº 59).

[318] *Stèles* III, p. 177, nº 1168 (*RCEA* II, p. 216-217, nº 708). On rencontre également *daʿāhu/hā rabbuhu/hā* dans les stèles de Haute-Égypte, *Stèles* III, p. 33, nº 867 (*RCEA* II, p. 132-133, nº 588) ; IV, p. 77, nº 1374 (*RCEA* III, p. 1, nº 801) ; VI, p. 73-74, nº 2143 (*RCEA* VI, p. 181, nº 2335).

[319] *Stèles* I, p. 73, nº 104 (*RCEA* I, p. 144-145, nº 184).

[320] *Stèles* II, p. 124, nº 645, p. 160, nº 719 (*RCEA* II, p. 70-71, nº 498).

[321] *Stèles* VI, p. 172, nº 2308 (*RCEA* VII, p. 256-257, nº 2785) ; VI, p. 177, nº 2314 (*RCEA* VIII, p. 47-48, nº 2879).

[322] *Stèles* IV, p. 165, nº 1564 (*RCEA* III, p. 137, nº 1041) ; V, p. 8, nºs 1618 et 1619, p. 12, nº 1627, p. 29, nº 1662 (*RCEA* IV, p. 29, nº 1262), p. 37, nº 1680, p. 45, nº 1696 (*RCEA* IV, p. 51-52, nº 1302), p. 48, nº 1704, p. 52, nº 1712, p. 58, nº 1721, p. 60, nº 1728 ; VI, p. 75, nº 2147. On la retrouve dans des stèles de Haute-Égypte, dont les deux premières proviennent d'Assouan, *Stèles* V, p. 14, nº 1632, p. 34, nº 1675, p. 46, nº 1699, p. 60, nº 1729.

[323] Par le verbe *dufina*, *Stèles* III, p. 113, nº 1033 (*RCEA* II, p. 176-177, nº 650) ; IV, p. 178, nº 1591 ; ou *qubbira*, *Stèles* IX, p. 86, nº 3338. On le rencontre également dans une stèle de Bilāl, *Stèles* VI, p. 121, nº 2235 (*RCEA* VII, p. 46, nº 2477).

[324] Rāǧib (1983), p. 7. Une stèle précise que le défunt mourut le jour du lundi et fut enterré le jour du mardi, *Stèles* IV, p. 178, nº 1591.

[325] *Stèles* I, p. 1, nº 1 (*RCEA* I, p. 6, nº 6). La même formule était gravée dans l'inscription funéraire de ʿAbd Allāh b. Suwayda (m. en 102/720), suivant Ibn Yūnus, *Taḥḍīb*, V, p. 249, nº 435 et nombre d'épitaphes, *Stèles* I, p. 2, nº 2 (*RCEA* I, p. 42-43, nº 55 ; Wiet (1971), p. 2-3, nº 3-4521), p. 4, nº 4 (*RCEA* I, p. 45, nº 58), p. 10, nº 10 (*RCEA* I, p. 51-52, nº 66), p. 11, nº 12, p. 15, nº 17, p. 17-18, nº 20 (*RCEA* I, p. 64-65, nº 82), p. 19, nº 21 (*RCEA* I, p. 66-67, nº 85), p. 23, nº 25 (*RCEA* I, p. 73, nº 92), p. 32, nº 37 (*RCEA* I, p. 97, nº 120), p. 35, nº 41 (*RCEA* I, p. 99-100, nº 125), p. 64, nº 89 (*RCEA* I, p. 137-138, nº 174), p. 70, nº 99, p. 72-73, nº 103 (*RCEA* I, p. 144, nº 183), p. 125-126, nº 189 (*RCEA* I, p. 202, nº 253) ; IX, p. 6, nº 3208, p. 10, nº 3211, p. 16, nº 3221, p. 20, nº 3227, p. 49, nº 3271 (*RCEA* I, p. 134, nº 169) ; *RCEA* I, p. 144, nº 183, p. 147, nº 187, p. 173-174, nº 217.

[326] *Stèles* IX, p. 132, nº 3419.

[327] *Stèles* I, p. 2, nº 2 (*RCEA* I, p. 42-43, nº 55).

(*ǧumādā* II 174 / octobre-novembre 790) n'est pas corroborée par les sources : si les unes [328] situent sa mort au 5 de ce mois, d'autres [329] (peut-être plus sûres) le font disparaître un peu plus tôt le 15 *rabīʿ* I.

Quant à la date de naissance, elle n'est jamais indiquée : le passé récent tend à quitter la mémoire des proches, même des parents endeuillés ; ils se bornaient d'ordinaire à mentionner que leur fils était « sorti du monde [330] » avant de parler clairement et d'atteindre le sevrage par une formule qui frappe par la mélodie de l'assonance (*lam yufṣiḥ al-kalām wa lam yudrik al-fiṭām*) [331], alors que sa durée éphémère n'avait pu les fuir. Rares sont ceux qui se souviennent, dans leur douleur, du nombre exact des jours de l'enfant prématurément disparu et prennent soin de le graver dans la pierre, comme en témoigne un seul exemple : l'épitaphe d'un « martyr » (*šahīd*) que la mort avait ôté du monde, dans la fleur du printemps, rappelle la brièveté de sa vie finie à une date maintenant perdue : treize ans, six mois et vingt-deux jours [332]. La vallée du Nil n'offre qu'un autre exemple : une stèle d'origine incertaine donne l'âge exact d'un petit garçon décédé en 235/849 : deux ans, trois mois et dix jours [333].

L'appel à la miséricorde divine

L'épitaphe implore souvent la miséricorde divine en faveur du défunt pour les multiples épreuves qu'il devrait subir. D'abord, dans la nuit du tombeau : comme il y repose à l'étroit, on prie Dieu d'illuminer sa couche (*nawwir ʿalayhi* ou *lahu qabrahu*) [334] et de l'élargir (*wassiʿ ʿalayhi ḥufratahu* [335] ou *yafsiḥu lahu al-qabr*) [336]. Comme le sol pèse sur le mort, on Lui demande d'en alléger le poids (*ḫaffif ʿanhu ṯaql al-ḍarīḥ*) [337] et d'écarter la terre de la dépouille (*ǧāfī al-arḍ ʿan ǧuṯṯatihi*) [338], comme d'adoucir sa tristesse (*ānis waḥšatahu*), d'avoir pitié de sa solitude (*irḥam waḥdatahu*) [339] ou de son exil (*ġurbatahu*) [340] et surtout de le garder du châtiment de la tombe (*waqqihi ʿaḏāb al-qabr*) [341], afin qu'elle devienne un

[328] Comme Ibn Ḥaǧar II, p. 292.

[329] Ibn Ḫallikān III, p. 39 ; Ḏahabī, *Taḏkira* I, p. 238, nº 225 ; Abū l-Maḥāsin II, p. 77.

[330] La stèle d'une petite fille décédée en 234/849 utilise la formule *ḫaraǧat min al-dunyā, Stèles* I, p. 193-194, nº 318 (*RCEA* I, p. 260-261, nº 333).

[331] *Stèles* III, p. 88, nº 983 (Wiet (1971), p. 22, nº 34-8322) ; VII, p. 10, nº 2424.

[332] *Stèles* X, p. 134, nº 3843 (Wiet (1971), p. 31, nº 47-11032).

[333] Trouvée au dépôt du Musée, suivant *Stèles* I, p. 197-198, nº 325, mais provenant de Haute-Égypte, suivant *RCEA* I, p. 262-263, nº 336.

[334] *Stèles* I, p. 3, nº 3 (*RCEA* I, p. 43-44, nº 56), p. 25, nº 27 (*RCEA* I, p. 76-77, nº 96), p. 62-63, nº 86 (*RCEA* I, p. 135-136, nº 171), p. 131-132, nº 199 (*RCEA* I, p. 206-207, nº 260) ; *RCEA* I, p. 44-45, nº 57, p. 64-65, nº 82.

[335] *Stèles* I, p. 62-63, nº 86 (*RCEA* I, p. 135-136, nº 171).

[336] *Stèles* I, p. 84-85, nº 121 (*RCEA* I, p. 157-158, nº 200).

[337] *Stèles* III, p. 91, nº 990 (*RCEA* II, p. 164, nº 633).

[338] *Stèles* I, p. 151, nº 235 (*RCEA* I, p. 230-231, nº 292) ; *RCEA* II, p. 40-41, nº 455, p. 174, nº 648 ; III, p. 110-111, nº 991. Cette lecture de Joüon, p. 520 n. 1, est préférable à *ḫāffa* (rends-lui la terre légère) adoptée dans la publication de stèles.

[339] *Stèles* I, p. 25, nº 27 (*RCEA* I, p. 76-77, nº 96), p. 33, nº 38 (*RCEA* I, p. 97-98, nº 121), p. 57, nº 77 (*RCEA* I, p. 129-130, nº 164), p. 62-63, nº 86 (*RCEA* I, p. 135-136, nº 171), p. 84-85, nº 121 (*RCEA* I, p. 157-158, nº 200), p. 131-132, nº 199 (*RCEA* I, p. 206-207, nº 260), p. 137-138, nº 209 (*RCEA* I, p. 213-214, nº 268), p. 151, nº 235 (*RCEA* I, p. 230-231, nº 292) ; II, p. 174, nº 749, p. 185, nº 770, p. 188, nº 777 ; III, p. 63, nº 932 ; VII, p. 122, nº 2679, p. 163-164, nº 2785 ; VIII, p. 46-47, nº 2900 ; IX, p. 18, nº 3223, p. 93, nº 3350, p. 103-104, nº 3366, p. 113, nº 3382, p. 125-126, nº 3405, p. 197, nº 3546 ; X, p. 101, nº 3748, p. 134-135, nº 3845, p. 146, nº 3874 ; *RCEA* I, p. 177-178, nº 221 ; II, p. 40-41, nº 455, p. 59-60, nº 481, p. 82, nº 515, p. 121-122, nº 573, p. 174, nº 648 ; III, p. 110-111, nº 991.

[340] *Stèles* I, p. 103, nº 149 (*RCEA* I, p. 181-182, nº 225) ; *RCEA* III, p. 13-14, nº 822.

[341] *Stèles* I, p. 4, nº 4 (*RCEA* I, p. 45, nº 58).

jardin du paradis (*rawḍa min riyāḍ al-ǧanna*) [342], ainsi que miséricorde et protection contre le feu de l'enfer (*raḥmatan wa amānan min al-nār*) [343]. Au jour de la Résurrection, on supplie Dieu de suggérer au défunt son argument (*laqqinhu ḥuǧǧatahu*) [344], de blanchir son visage (*bayyiḍ waǧhahu*) [345], de pardonner ses péchés (*aġfir lahu ḏanbahu*) [346], de ne lui reconnaître aucun péché ni aucune faute qu'il a commis (*lā taʿrifhu ḏanban ʿamalahu wa lā sayyi'a*), de le juger sommairement (*ḥāsibhu ḥisāban yasīran*) [347], et de le faire entrer dans sa miséricorde (*adḫilhu fī raḥmatin minka*) [348], de le protéger contre les terreurs (*aʿinhu ʿalā ahwāl yawm al-qiyāma)* [349] ou de le sortir des terreurs du jour du jugement (*aḫriǧhu min ahwāl yawm al-dīn*) [350]. Enfin Dieu devait lui élargir les entrées (du paradis) (*wassiʿ ʿalayhi madḫalahu* ou *madāḫilahu*) [351], d'ouvrir les portes du ciel à son âme (*iftaḥ abwāb al-samā' li-rawḥihi*) [352], afin de rejoindre le Prophète. Différentes formules sont utilisées : le plus souvent *ilḥaqhu bi-nabiyyihi* [353], parfois *iǧʿalhu rafiqan li-Muḥammad* [354], plus rarement *ǧammiʿ* ou *ʿarrif baynahu wa bayna nabiyyihi* [355].

Le deuil du Prophète

À la fin du IIe/VIIIe siècle, précisément en 184/800 [356], mais peut-être avant puisqu'on la rencontre déjà à Assouan [357], apparaît une maxime que Massignon regardait comme « la seule *commémoration publique du deuil du Prophète* [358] » : « Certes, le plus grand malheur (pour l'islam) a été la perte du Prophète. » Elle semble chargée d'une signification particulière. Elle ne serait pas seulement « une consolation d'usage, fournie par des marbriers blasés aux endeuillés : « tout malheur, après sa perte (du Prophète), est bagatelle », mais surtout « un appel lourd d'espoir, exhortant les endeuillés à s'abandonner à Dieu en solidarisant leurs morts aimés avec leur Prophète mort [359] ». L'exemple le plus significatif le démontre : « Les gens (frappés par) le malheur se consolent de la consolation de Dieu, sont satisfaits de Sa décision et se désolent (de la mort) de l'Envoyé de Dieu, – que Dieu lui accorde Sa

[342] *Stèles* I, p. 131-132, nº 199 (*RCEA* I, p. 206-207, nº 260) ; *RCEA* II, p. 40-41, nº 455. Cette formule apparaît également en Haute-Égypte, *RCEA* I, p. 64-65, nº 82.

[343] *RCEA* II, p. 59-60, nº 481.

[344] *Stèles* I, p. 3, nº 3 (*RCEA* I, p. 43-44, nº 56), p. 131-132, nº 199 (*RCEA* I, p. 206-207, nº 260).

[345] *Stèles* I, p. 57, nº 77 (*RCEA* I, p. 129-130, nº 164), p. 131-132, nº 199 (*RCEA* I, p. 206-207, nº 260).

[346] *Stèles* I, p. 131-132, nº 199 (*RCEA* I, p. 206-207, nº 260) ; *RCEA* II, p. 40-41, nº 455.

[347] *RCEA* II, p. 40-41, nº 455.

[348] *Stèles* I, p. 1, nº 1 (*RCEA* I, p. 6, nº 6).

[349] *Stèles* I, p. 137-138, nº 209 (*RCEA* I, p. 213-214, nº 268) ; *RCEA* I, p. 177-178, nº 221.

[350] *RCEA* II, p. 59-60, nº 481.

[351] *Stèles* I, p. 4, nº 4 (*RCEA* I, p. 45, nº 58), p. 84-85, nº 121 (*RCEA* I, p. 157-158, nº 200), p. 131-132, nº 199 (*RCEA* I, p. 206-207, nº 260) ; *RCEA* I, p. 44-45, nº 57, p. 64-65, nº 82.

[352] *Stèles* I, p. 57, nº 77 (*RCEA* I, p. 129-130, nº 164), p. 137-138, nº 209 (*RCEA* I, p. 213-214, nº 268), p. 151, nº 235 (*RCEA* I, p. 230-231, nº 292) ; II, p. 185, nº 770 ; *RCEA* I, p. 177-178, nº 221 ; II, p. 40-41, nº 455, p. 121-122, nº 573, p. 174, nº 648 ; III, p. 110-111, nº 991.

[353] *Stèles* I, p. 4, nº 4 (*RCEA* I, p. 45, nº 58), p. 25, nº 27 (*RCEA* I, p. 76-77, nº 96) ; II, p. 188, nº 777 ; *RCEA* I, p. 44-45, nº 57, p. 64-65, nº 82 ; II, p. 59-60, nº 481, p. 174, nº 648.

[354] *Stèles* I, p. 151, nº 235 (*RCEA* I, p. 230-231, nº 292) ; *RCEA* III, p. 110-111, nº 991.

[355] Le premier verbe apparaît dans *Stèles* III, p. 91, nº 990 (*RCEA* II, p. 164, nº 633) ; le second dans *Stèles* I, p. 3, nº 3 (*RCEA* I, p. 43-44, nº 56).

[356] *Stèles* IX, p. 4, nº 3204. On la retrouve dans une épitaphe de marbre de provenance inconnue, *Stèles* VIII, p. 171-172, nº 3187, pl. I, que l'on a fait remonter à la fin du Ier siècle, mais qui paraît d'une centaine d'années plus jeune.

[357] Dès 171/787-788, *Stèles* IX, p. 1, nº 3201 (où la date semble devoir être corrigée de 71 à 171 H.).

[358] P. 305.

[359] P. 303-304.

bénédiction, ainsi qu'aux membres de sa maison ! – car il y a en Dieu une consolation de tout malheur, une compensation de tout ce qui périt et une réparation de ce qui est passé. Le plus considérable des malheurs fut le malheur (de la mort) de l'Envoyé de Dieu, que Dieu lui accorde Sa bénédiction et Son salut abondant, ainsi qu'aux membres de sa maison ! [360]... » Cette maxime connut une grande faveur durant le IIIe/IXe siècle pour décliner au courant du suivant et disparaître sous les Fatimides [361]. Elle survivra cependant en Haute-Égypte : on la rencontre dans une stèle d'Assouan en 364/975 [362], puis dans une autre d'origine inconnue en 432/1040 [363]. Elle connut une longue vogue en terre d'islam, notamment en Tunisie entre 265/879 et 425/1034 [364].

L'appel au passant

Quelquefois, la stèle invite le lecteur à invoquer Dieu en faveur du mort et lui rappelle le prix de ce bienfait par une formule dont voici l'un des témoignages les plus édifiants gravé en 268/882 : « Que Dieu fasse miséricorde à quiconque s'arrêtera près de sa tombe pour implorer pour lui la miséricorde : *Dieu ne perd point la rétribution des Bienfaiteurs* [365] ». Mais la pitié divine peut être demandée pour celui qui lira l'épitaphe au lieu du défunt [366]. Si la plus ancienne stèle interpelle directement le passant à la seconde personne et use brutalement de l'impératif pour lui ordonner de demander pardon en faveur du mort (*istaġfir lahu)* et de dire « Amen » (*wa qull amīn*) [367], cette forme fut abandonnée : le lecteur de l'inscription n'y figure plus qu'à la troisième personne.

Cette adresse au passant figure couramment en fin d'épitaphe le plus souvent après la date, rarement au début [368], où elle peut précéder l'invocation (*basmala*) [369] et se détacher au-dessus de l'encadrement [370]. Elle apparaît dès 31/652 dans la première stèle conservée [371]. Sa vogue a dû longtemps persister, malgré l'absence de témoignages consécutive à la disparition des pierres jusqu'au début de l'époque abbasside : on la retrouve, en effet, en 185/801 [372]. Elle se multiplie ensuite de la fin du IIe/VIIIe siècle [373] jusqu'au milieu du

[360] *RCEA* II, p. 137, nº 595. Cette épitaphe, actuellement encastrée dans un mur du mausolée de Kulṯūm, n'appartient pas à celle-ci, comme l'avait cru Massignon, p. 305, mais à un inconnu (dont le nom est perdu) décédé en 254/868, comme je l'ai déjà souligné (1977), p. 59. La théorie de l'orientaliste sur la diffusion de la maxime par les stèles des « fugitifs légitimistes médinois » s'effondre spontanément.

[361] Le décompte opéré par Wiet pour Massignon, p. 303, 307-309, a démontré que la maxime figurait sur un sixième des stèles antérieures à 550/1155 conservées au musée de l'Art islamique (650 sur 3776).

[362] *RCEA* V, p. 105, nº 1834.

[363] *Stèles* VI, p. 122, nº 2236 (*RCEA* VII, p. 50, nº 2482).

[364] Massignon, p. 303-309.

[365] *Stèles* IX, p. 216, nº 3577. La dernière phrase apparaît à trois reprises dans le Coran : IX, 121/120 ; XI, 117/115 et XII, 90.

[366] Comme dans cette épitaphe de 205/821, *Stèles* IX, p. 37, nº 3255 (*RCEA* I, p. 110-111, nº 140).

[367] *Stèles* I, p. 1, nº 1, pl. I (*RCEA* I, p. 6, nº 6).

[368] *Stèles* VIII, p. 49, nº 2905 ; et peut-être également dans une épitaphe amputée, II, p. 10, nº 419 (*RCEA* I, p. 296, nº 382).

[369] *Stèles* X, p. 195, nº 3991.

[370] *Stèles* II, p. 188-189, nº 778.

[371] *Stèles* I, p. 1, nº 1, pl. I (*RCEA* I, p. 6, nº 6).

[372] *Stèles* I, p. 10, nº 10 (*RCEA* I, p. 51-52, nº 66).

[373] *Stèles* I, p. 12, nº 13 (*RCEA* I, p. 55-56, nº 71), p. 13, nº 14 (*RCEA* I, p. 57-58, nº 74), p. 25, nº 27 (*RCEA* I, p. 76-77, nº 96), p. 54, nº 73 (*RCEA* I, p. 125-126, nº 158) ; IX, p. 17, nº 3222, p. 19, nº 3225 ; X, p. 78, nº 3698, p. 176, nº 3947 ; *RCEA* I, p. 44-45, nº 57, p. 54-55, nº 70, p. 57-58, nº 74, p. 60-61, nº 77, p. 58-59, nº 75, p. 75-76, nº 96 ; II, p. 63, nº 522. On la rencontre également en Haute-Égypte, p. 17-18, nº 20 (*RCEA* I, p. 64-65, nº 82).

suivant [374]. Puis elle sort lentement de l'usage : on ne rencontre plus que cinq exemples dans la seconde moitié du IIIe/IXe siècle [375], et deux seulement au IVe/Xe siècle [376], si bien qu'elle disparaît avant la conquête fatimide. Bien qu'elle ne soit plus attestée pendant plus de 160 ans, elle n'a pas dû être abandonnée, puisqu'elle resurgit au VIe/XIIe siècle dans quatre exemples entre 516/1122 et 533/1139 [377] et un dernier en 547/1153 [378]. Enfin on la rencontre également en 533/1139 dans l'inscription funéraire de Ruqayya [379], en faveur de l'homme qui avait surveillé l'ouvrage.

Malédictions des profanateurs

Aucune imprécation ne protège la sépulture des violateurs (*nabbāš*) qui hantaient les cimetières pour ravir aux morts les biens qu'ils avaient emportés, en particulier les linceuls qui enveloppaient leur dépouille [380] ou simplement la parure du tombeau. Ces malédictions sont infiniment rares dans le discours des épitaphes : elles n'apparaissent qu'à Jérusalem, sur des tombes musulmanes [381], aussi bien que chrétiennes [382].

Poésie funéraire

Enfin suivant une coutume attestée en d'autres terres d'Islam [383], on gravait sur les sépultures, généralement sur des plaques indépendantes [384], mais parfois dans l'épitaphe même [385], quelques vers sur l'amertume et la vanité de la vie. Ainsi sur celle d'Ibn Ṭūlūn on lisait :

« Passant au tombeau d'Ibn Ṭūlūn une fois, je niai ce qu'il en fut de la grandeur de son pouvoir.

« Je vis que de tous ses biens, il ne lui restait que la plaque de sa tombe.

[374] *Stèles* I, p. 55-56, nº 75 (*RCEA* I, p. 126-127, nº 160), p. 58, nº 78 (*RCEA* I, p. 130-131, nº 165), p. 84-85, nº 121 (*RCEA* I, p. 157-158, nº 200), p. 89, nº 127 (*RCEA* I, p. 162-163, nº 206), p. 99-100, nº 143, p. 118-119, nº 176, p. 129, nº 96 (*RCEA* I, p. 204, nº 256), p. 147-148, nº 227, p. 148, nº 228 (*RCEA* I, p. 228, nº 289), p. 149, nº 230; II, p. 10, nº 419 (*RCEA* I, p. 296, nº 382), p. 43, nº 484 (*RCEA* II, p. 4-5, nº 406), p. 63, nº 522; III, p. 20, nº 840 (*RCEA* II, p. 125, nº 578); VIII, p. 49, nº 2903; IX, p. 19, nº 3225, p. 31, nº 3244, p. 37-38, nº 3255, p. 43-44, nº 3264, p. 46, nº 3266, p. 47, nº 3268 (*RCEA* I, p. 131-132, nº 166), p. 49-50, nº 3272 (*RCEA* I, p. 134-135, nº 170), p. 60, nº 3290, p. 65-66, nº 3329 (*RCEA* I, p. 161-162, nº 204), p. 71, nº 3310, p. 77, nº 3321, p. 79, nº 3324, p. 80, nº 3326, p. 86-87, nº 3338, p. 92-93, nº 3349, p. 103, nº 3365, p. 110, nº 3376, p. 112-113, nº 3381, p. 123, nº 3399, p. 124, nº 3402, p. 139, nº 3432, p. 146, nº 3445, p. 152, nº 3458; X, p. 195, nº 3991; *RCEA* I, p. 110-111, nº 140, p. 118-119, nº 151, p. 123-124, nº 155, p. 126-127, nº 160, p. 131-132, nº 166, p. 134-135, nº 170, p. 157-158, nº 200, p. 161-162, nº 204, p. 212, nº 266, p. 213-214, nº 268, p. 218, nº 275, p. 228, nº 289. Un dernier exemple date de 244/859, *Stèles* II, p. 63, nº 522.

[375] *Stèles* II, p. 188-189, nº 778; III, p. 19-20, nº 840 (*RCEA* II, p. 125, nº 578), p. 72, nº 951 (*RCEA* II, p. 152-153, nº 616), p. 166, nº 1146 (*RCEA* II, p. 209-210, nº 698); IX, p. 216, nº 3577.

[376] L'une de 300/912, *Stèles* IV, p. 134, nº 1495 (*RCEA* III, p. 65-66, nº 911); et l'autre de 347/958, *Stèles* V, p. 99, nº 1806 (*RCEA* IV, p. 143-144, nº 1489).

[377] *Stèles* VI, p. 186, nº 2324 (*RCEA* VIII, p. 134, nº 2994), p. 187, nº 2326 (*RCEA* VIII, p. 145-146, nº 3010), p. 189, nº 2328 (*RCEA* VIII, p. 179, nº 3052); *RCEA* VIII, p. 180, nº 3053.

[378] *Stèles* X, p. 37, nº 640.

[379] *RCEA* VIII, p. 212-213, nº 3092.

[380] Rāġib (1983), p. 26-28.

[381] *RCEA* III, p. 108-109, nº 988; IV, p. 35, nº 1272.

[382] *RCEA* V, p. 126-127, nº 1876; VII, p. 137, nº 2618.

[383] Voir par ex. Ibn Abī l-Dunyā, p. 101-103.

[384] Ibn ʿUṭmān, p. 67-81.

[385] *Stèles* VI, p. 19, nº 2018 (*RCEA* VI, p. 28-29, nº 2061); Ibn al-Zayyāt, p. 46.

« L'homme ne tire profit de ce qu'il possède, s'il vient à quitter ce monde, que de sa bonne renommée [386]. »

Sur la sépulture de Kāfūr al-Iḫšīdī, deux vers furent d'abord relevés [387] :

« Que ta tombe est solitaire, ô Kāfūr, dans le désert humide et nu, après l'armée au bruit de pas et de voix confuses !

« Des hommes obscurs foulent ta sépulture, alors que des lions pleins de courage te redoutaient dans les écrits [388]. »

Puis deux autres furent ajoutés, s'ils n'ont pas remplacé les précédents [389] :

« Considère l'enseignement des jours, ce qu'ils ont fait : ils ont réduit au néant des hommes qui étaient sans être réduits au néant.

« Le monde riait aux jours de leur règne jusqu'à sa fin : il fondit alors en lamentations [390] et pleurs. »

De même, la plaque de cuivre qu'une main inconnue avait posée sur la sépulture de Šāfiʿī, du côté de la tête, présentait deux vers qui visaient probablement le juriste mālikite Ašhab Qaysī qui souhaitait ardemment la mort du fondateur du rite, mais qui disparut dix jours après lui :

« J'ai accompli mon destin. Certains en ont éprouvé de la joie. Ma fureur contre eux n'est qu'oubli et sommeil,

« comme si le jour (de ma mort) était un arrêt et que les hommes qui se réjouissent du malheur des autres ne devaient jamais mourir [391]. »

Ces poésies tombales étaient généralement gravées par des étrangers restés anonymes ; mais parfois composées par le mort même, de son vivant, qui en demandait l'inscription sur sa future sépulture [392].

[386] Ibn ʿUṯmān, p. 72.

[387] Ḏahabī, an. 351-380 ; Ibn Manẓūr XXI, p. 130 ; Maqrīzī II, p. 27 ; trad. par S. de Sacy, *Chrestomathie*, II, p. 146, 147 ; Abū l-Maḥasin IV, p. 10.

[388] Si l'on admet la lecture *kutub* ; mais les plaines entre les montagnes, si l'on lit *kuṭab*.

[389] Ibn al-Aṯīr VIII, p. 581 ; Maqrīzī, *loc. cit.* ; Abū l-Maḥasin, *loc. cit.*

[390] *Nāḥat* plutôt que *nāḥat*.

[391] Ibn al-Nadīm I, p. 209/p. 517.

[392] En 649/1251, Ibn Maṭrūḥ recommanda de graver sur sa tombe, du côté de la tête, un distique composé avant de passer, Ibn Ḫallikān VI, p. 266 ; ʿAynī I, p. 60. De même, Ibn al-Awǧāqī avait préparé des vers pour sa sépulture, *Ḍaw'* IV, p. 189, comme Ibn al-Naqqāš (m. en 819/1417), *Ḍaw'* IV, p. 141-142.

Bibliographie

ʿAbd al-Tawab, ʿA. M., rév. et an. Ory, S., *Stèles islamiques de la nécropole d'Assouan*, PIFAO, Le Caire, 1977-1986, 3 vol.

Abū Dāwūd, *Sunan*, éd. M. Muḥyī al-Dīn ʿAbd al-Ḥamīd, Le Caire, 1369/1950-1370/1951, 4 vol.

Abū l-Faraǧ Iṣbahānī, *Aġānī*, Le Caire, 1345/1927-1394/1974, 24 vol.

Abū l-Maḥāsin, *Al-nuǧūm al-zāhira fī mulūk Miṣr wa l-Qāhira*, Le Caire, 1348/1929-1392/1972, 16 vol.

ʿAynī, *ʿIqd al-ǧumān fī ta'rīḫ ahl al-zamān*, éd. M.M. Amīn, Le Caire, 1407/1987-1412/1992, 4 vol.

Bāǧī, *Muntaqā*, Le Caire, 1331/1912-1332/1913, 7 vol.

Bayhaqī, *Manāqib al-Šāfiʿī*, éd. S.A. Ṣaqr, Le Caire, 1390/1970-1391/1971, 2 vol.

BGArab = *Bibliotheca geographorum arabicorum*.

CIA, Égypte, I = Van Berchem, M., *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum*, *Première partie*, *Égypte*, *MMAF* 19, Paris, 1903.

Combe, É., « Notes d'archéologie musulmane, I, Stèles funéraires », *Bifao* 12, 1916, p. 223-241.

Coran, trad. R. Blachère, Paris, 1966.

Dabbāġ, *Maʿālim al-īmān fī maʿrifat ahl al-Qayrawān*, Tunis, 1320/1902-1325/1908, 4 vol.

Dagorn, R., « Quelques réflexions sur les inscriptions arabes des nécropoles kairouanaises », *ROMM* 13-14, 1er semestre 1973, *Mélanges Le Tourneau*, p. 239-258.

Ḏahabī, *Taḏkirat al-ḥuffāẓ*, Hyderabad, 1375/1955-1377/1958, 4 vol.

– *Ta'rīḫ al-islām,* éd. ʿU.ʿA. Tadmurī, Beyrouth, 1407/1987-1417/1997, 43 vol.

Ḍaw' = Saḫāwī, *Al-ḍaw' al-lāmiʿ li-ahl al-qarn al-tāsiʿ*, Le Caire, 1353/1934-1355/1936, 12 vol.

Dawkins, J. Mc, « The Seal of Solomon », *JRAS*, 1944, p. 145-150.

Doutté, E., *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, Alger, 1909.

Flury, S., « Un monument des premiers siècles de l'Hégire en Perse. II. Le décor de la mosquée de Nâyin », *Syria* 2, 1921, p. 230-234, 305-316.

Grohmann, A., « The Origin and Early Development of Floriated Kūfic », *ArsOr* 2, 1957, p. 183-213.

– *Arabische Paläographie*, I, *Teil*; II, *Das Schriftwesen die Lapidarschrift*, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Phisolophisch-Historische Klasse, Denkschriften, 94, Vienne, 1967-1971, 2 vol.

Habib, M. El-, « Stèles funéraires kairouanaises du IIIe/IXe au Ve/XIe siècles, étude typologique et esthétique », *REI* 43/2, 1975, p. 227-285.

Ḥākim Naysābūrī, *Al-mustadrak ʿalā l-ṣaḥīḥayn fī l-ḥadīṯ*, Hyderabad, 1334/1915-1342/1923, 4 vol.

Ḫalīl b. Isḥāq, *Al-muḫtaṣar fī furūʿ al-fiqh*, trad. G.H. Bousquet, *Abrégé de la loi musulmane selon le rite de l'imâm Mâlek*, Alger, 1956-1962, 4 fasc.

Ḫaṭīb Baġdādī, *Ta'rīḫ Baġdād aw madīnat al-salām*, Le Caire, 1349/1931, 14 vol.

Ḫaṭṭāb, *Mawāhib al-ǧalīl li-šarḥ muḫtaṣar Abī l-Ḍiyā' Sīdī Ḫalīl*, Le Caire, 1328/1910-1329/1911, 6 vol.

Herz, M., « Les Sépultures Abbassides près de la Mosquée d'El-Sayeda Nafîssa », dans *CCMAA*, Exercice 1910, XXVII, Appendice, p. 131-141.

Herzfeld, E., « Die Genesis der islamischen Kunst und das Mshatta-Problem », *Islam* 1, 1910, p. 27-63, 105-144.

– « Die Tabula ansata in der islamischen Epigraphik und Ornamente », *Islam* 6, 1916, p. 189-199.

Ibn Abī l-Dunyā, *K. al-mawt wa l-qubūr*, éd. L. Kinberg, Université de Haïfa, 1983.

Ibn Abī Ḥaǧala, *Ǧiwār al-aḥyār fī dār al-qarār*, manuscrit Dār al-kutub Ta'rīḫ Taymūr 2493.

Ibn al-Aṯīr, *Al-kāmil fī l-ta'rīḫ*, éd. C.J. Tornberg, reproduction photostatique, Beyrouth, 1385/1965-1387/1967, dont la pagination ne correspond pas à celle de l'édition originale de Leyde, 1851-1876, 15 vol.

Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ al-dayāǧī wa ġawṯ al-rāǧī*, manuscrit Dār al-kutub Ta'rīḫ 1461.

Ibn al-Faqīh, *Muḫtaṣar k. al-buldān*, éd. M.J. de Goeje, BGA V, Leyde, 1885 ; trad. H. Massé, *Abrégé du livre des pays*, Damas, 1973.

Ibn al-Ḥabbāl, *Wafayāt*, éd. Ṣ. al-Munaǧǧid, « Wafayāt al-Miṣriyyīn fī l-ʿahd al-Fāṭimī », *RIMA* (*Maǧallat maʿhad al-maḫṭūṭāt al-ʿarabiyya*), 2/2, 1376/1956, p. 286-338.

Ibn Ḥabīb, *K. asmā' al-muġtālīn min al-ašrāf fī l-ǧāhiliyya wa l-islām*, éd. ʿA. Hārūn, dans *Nawādir al-maḫṭūṭāt* 6, Le Caire, 1374/1954.

Ibn Ḥaǧar, *Rafʿ al-iṣr ʿan quḍāt Miṣr*, éd. partielle Ḥ.ʿAbd al-Maǧīd, M.M. Abū Sunna et M.I. Ṣāwī, rév. I. Ibyārī, Le Caire, 1957-1961, 2 vol.

Ibn al-Ḥāǧǧ, *Al-madḫal ilā tasmiyat al-aʿmāl bi-taḥsīn al-niyyāt*, Le Caire, 1348/1929, 4 vol.

Ibn Ḫallikān, *Wafayāt al-aʿyān wa anbā' abnā' al-zamān*, éd. I. ʿAbbās, Beyrouth, 1968-1972, 8 vol.

Ibn Ḥazm, *Muḥallā*, Le Caire, 1347/1928-1352/1933, 11 vol.

Ibn Māǧa, *Sunan*, éd. M. Fu'ād ʿAbd al-Bāqī, Le Caire, 1372/1952-1373/1953, 2 vol.

Ibn Manẓūr, *Muḫtaṣar ta'rīḫ Dimašq li-Ibn ʿAsākir*, XXI, éd. S. Šihābī, Beyrouth, 1410/1990.

Ibn al-Nadīm, *Fihrist*, éd. G. Flügel, Leipzig, 1871, 2 vol. ; trad. B. Dodge, *The Fihrist of Al-Nadīm*, New York-Londres, 1970, 2 vol.

Ibn Nāǧī, *Šarḥ risālat Ibn Abī Zayd*, Le Caire, 1332/1914, 2 vol.

Ibn Qudāma, *Muġnī*, éd. M. Rašīd Riḍā, Le Caire, 1367/1947, 9 vol.

Ibn Rušd, *Bidāyat al-muǧtahid wa nihāyat al-muqtaṣid fī l-fiqh*, Le Caire, 1371/1952, 2 t. en 1 vol.

Ibn Sīda, *Muḫaṣṣaṣ*, Būlāq, 1316/1898-1321/1904, 17 vol.

Ibn al-Šiḥna, trad. J. Sauvaget, *« Les perles choisies » d'Ibn ach-Chihna*, Beyrouth, 1933.

Ibn al-Ṭaḥḥān, *Ta'rīḫ ʿulamā' ahl Miṣr*, manuscrit Asadiyya Maǧmūʿ 116.

Ibn ʿUṯmān, *Muršid al-zuwwār ilā qubūr al-abrār al-musammā al-durr al-munaẓẓam fī ziyārat al-ǧabal al-Muqaṭṭam*, éd. M.F. Abū Bakr, Le Caire, 1415/1995.

Ibn al-Zayyāt, *Al-Kawākib al-sayyāra fī tartīb al-ziyāra*, éd. A. Taymūr, Būlāq, 1325/1907.

Islamic Art in Egypt, Le Caire, avril 1969.

Joüon, P., « Le sentiment religieux dans les plus anciennes épitaphes des musulmans d'Égypte », *RSR* 25, 1935, p. 513-530.

Kāsānī, *Badā'iʿ al-ṣanā'iʿ fī tartīb al-šarā'iʿ*, éd. Z.ʿA. Yūsuf, Le Caire, 1970-1972, 10 vol.

Lammens, H., « Le culte des bétyles et les processions religieuses chez les Arabes préislamiques », *Bifao* 17, 1920, p. 39-101.

Lévi-Provençal, É., *Inscriptions arabes d'Espagne*, Leyde-Paris, 1931, 2 vol.

– *Histoire de l'Espagne musulmane*, Leyde-Paris, 1950-1953, 3 vol.

Maqrīzī, *Al-mawāʿiẓ wa l-iʿtibār fī ḏikr al-ḫiṭaṭ wa l-āṯār*, Būlāq, 1270/1853, 2 vol.

Massignon, L., « La Rawda de Médine, cadre de la méditation musulmane sur la destinée du Prophète », dans *Opéra Minora*, Beyrouth, 1963, III, p. 286-315.

Masʿūdī, *Murūğ al-ḏahab*, éd. et trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, Paris, 1861-1877, 9 vol. ; éd. et trad. revues et corrigées par Ch. Pellat, t. ar., Beyrouth, 1965-1979, 7 vol. ; trad. Paris, 1962-1997, 5 vol.

Mawwāq, *Al-tāğ wa l-iklīl li-muḫtaṣar Ḫalīl*, en marge de Ḥaṭṭāb, *Al-mawāhib*, Le Caire, 1328/1910-1329/1911, 6 vol.

Miles, G.C., « Early Islamic Tombstones from Egypt in the Museum of Fine Arts, Boston », *ArsOr* 2, 1957, p. 215-226.

Moaz, K. et Ory, S, *Inscriptions arabes de Damas. Les stèles funéraires* I. *Cimetière d'Al-Bāb al-Ṣaġīr*, Damas, 1977.

Muqaffā = Maqrīzī, *K. al-muqaffā al-kabīr*, éd. M. Yalaoui, Beyrouth, 1411/1911, 8 vol.

Nasā'ī, *Sunan*, éd. revue par Ḥ. M. Masʿūdī, Le Caire, 1348/1930, 8 vol.

Nawawī, *Minhāğ al-ṭālibīn*, éd. et trad. L.W.C. Van Den Berg, *Le guide des zélés croyants*, Batavia, 1882-1884, 3 vol.

Ory, S., « Les influences de l'écriture des provinces orientales de l'Empire musulman sur les types d'écriture arabe de Bālis-Meskéné », dans *Le Moyen-Euphrate, zone de contacts et d'échanges*, Actes du colloque de Strasbourg 10-12 mars 1977, université des sciences humaines de Strasbourg, travaux du Centre de recherche sur le Proche-Orient et la Grèce antiques, V, p. 397-401.

Qušayrī, *Al-risāla al-qušayriyya*, éd. ʿA. Maḥmūd et M. b. Šarīf, Le Caire, 1385/1966, 2 vol.

Rāġib, Y., « Sur deux monuments funéraires du cimetière d'al-Qarāfa al-kubrā », *AnIsl* 12, 1974, p. 67-83.

– « Al-Sayyida Nafīsa, sa légende, son culte et son cimetière », [I], *StudIsl* (P) 44, 1976, p. 61-86 ; [II], 45, 1977, p. 27-55.

– « Les sanctuaires des Gens de la Famille dans la Cité des morts au Caire », *RSO* 51, 1977, p. 47-76.

– « Faux morts et enterrés vifs dans l'espace musulman », *StudIsl* (P) 52, 1983, p. 5-30.

– « Les esclaves publics aux premiers siècles de l'Islam », dans *Figures de l'esclave au Moyen Âge et dans le monde moderne*, sous la direction d'H. Bresc, Paris, 1996, p. 7-30.

Ramlī, *Nihāyat al-muḥtāğ ilā šarḥ al-minhāğ*, Le Caire, 1357/1938-1358/1939, 8 t. en 5 vol.

RCEA = *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe*, Ifao, Le Caire.

Roy, B. et Poinssot, P., *Inscriptions arabes de Kairouan*, Paris, 1950-1958, 2 vol.

Sacy, S. de, *Chrestomathie arabe, ou extraits de divers écrivains arabes...*, Paris, 1806, 3 vol.

Saḫāwī, *Tuḥfat al-aḥbāb wa buġyat al-ṭullāb*, éd. M. Rabīʿ et Ḥ. Qāsim, Le Caire, 1356/1937.

Schneider, M., *Stèles funéraires musulmanes des îles Dahlak (mer Rouge)*, TAEI 19, Le Caire, 1983, 2 vol.

– *Mubārak al-Makkī, an Arabic Lapicide of the Third/Ninth Century, JSS-Monogr.* 9, Manchester, 1986.

Sibṭ b. al-ʿAğamī, trad. J. Sauvaget, *« Les trésors d'or » de Sibṭ ibn al-ʿAjami*, Beyrouth, 1950.

Sourdel-Thomine, J., « Stèles arabes de Bust (Afghanistan) », *Arabica* III, 1956, p. 285-306.

– « Deux épitaphes arabes anciennes », *ErIsr* 7, 1964, *L.A. Mayer Memorial Volume (1895-1959)*, p. 112-115.

– « Quelques réflexions sur l'écriture des premières stèles arabes du Caire », *AnIsl* 11, 1972, p. 23-47.

Stèles = *Stèles funéraires*, Catalogue général du Musée arabe du Caire, I et III, par H. Hawary et H. Rached ; II, IV-X, par G. Wiet, Le Caire, 1932, 1936-1942.

Strzygowski, J., « Ornamente altarabischer Grabsteine in Kairo », *Islam* 2, 1911, p. 305-336.

Ṭabbāḫ, M.R., *Iʿlām al-nubalā' bi-taʾrīḫ Ḥalab al-šahbā'*, Alep, 1923-1926, 7 vol.

Tahḏīb = Ibn Ḥaǧar, *Tahḏīb al-tahḏīb*, Hyderabad, 1325/1907-1327/1910, 12 vol.

Tirmiḏī, *Al-ǧāmiʿ al-kabīr*, publié sous le faux titre de *Ṣaḥīḥ*, Le Caire, 1292/1875, 2 vol.

Tuchmann, J., « La fascination », *Mélusine* 9, 1898-1899, p. 8-11, 34-45, 64-67, 79-85, 103-118, 126-134, 153-166, 178-183, 196-208, 222-226, 252-258, 273-280.

Vassel, E., « La littérature populaire des Israélites tunisiens », *RevTun*, 1906, p. 24-35, 128-138, 217-232, 337-359, 591-598 ; 1907, p. 51-63, 136-146, 292-301, 366-380, 426-437.

Viré, M.-M., « Inscriptions arabes des stèles funéraires du musée de Sousse », *CahTun* 4, 1956, p. 450-493.

Wanšarīsī, *Al-miʿyār al-muʿrab wa l-ǧāmiʿ al-muġrab ʿan fatāwā ʿulamā' al-Maġrib wa l-Andalus*, éd. M. Ḥāǧǧī, Beyrouth, 1401/1981-1403/1983, 13 vol. ; *Pierre de touches*, trad. partielle E. Amar, *La pierre de touche des Fétwas* ; I, *Archives marocaines* 12, 1908 ; II, *Archives marocaines* 13, 1909.

Wiet, G., « Stèles coufiques d'Égypte et du Soudan », *JournAs*, 240, 1952, p. 273-297.

– *Inscriptions historiques sur pierre*, Catalogue général du musée de l'Art islamique du Caire, Le Caire, 1971.

Winkler, H.A., *Siegel und Charaktere in der muhammedanischen Zauberei*, Berlin-Leipzig, 1930.

Zarrūq, *Šarḥ risālat Ibn Abī Zayd*, Le Caire, 1332/1914, 2 vol.

Zaylaʿī, *Tabyīn al-ḥaqā'iq šarḥ al-daqā'iq*, Būlāq, 1313/1895-1315/1897, 6 vol.

Zbiss, S.M., *Inscriptions du Gorjani*, Tunis, 1962.



a b

1. a-b. Stèles quadrangulaires.



2. Stèle ogivale (530/1135 et quelque).



a



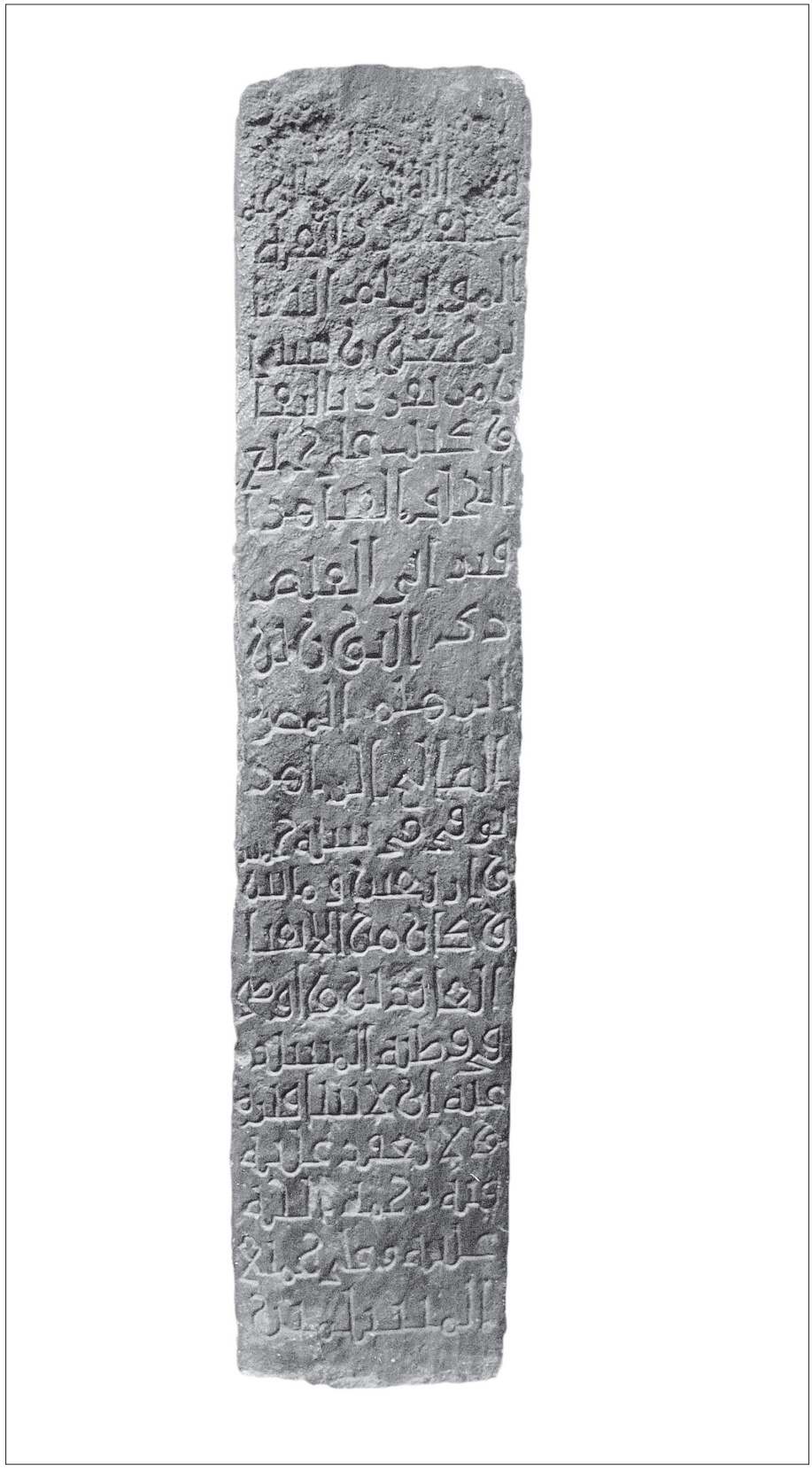
b

3. a. Stèle ronde (183/799). – **b.** Stèle demi-ronde (213/829).



a b

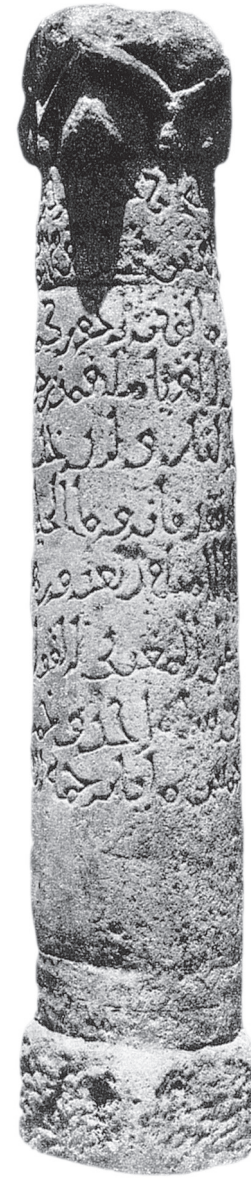
4. a. Stèle triangulaire (200/816). – **b.** Stèle pentagonale (414/1123).



5. Colonne de Ḏū l-Nūn (m. en 204/820).



a (405/1015)



b (551/1156)

6. Colonnes funéraires.



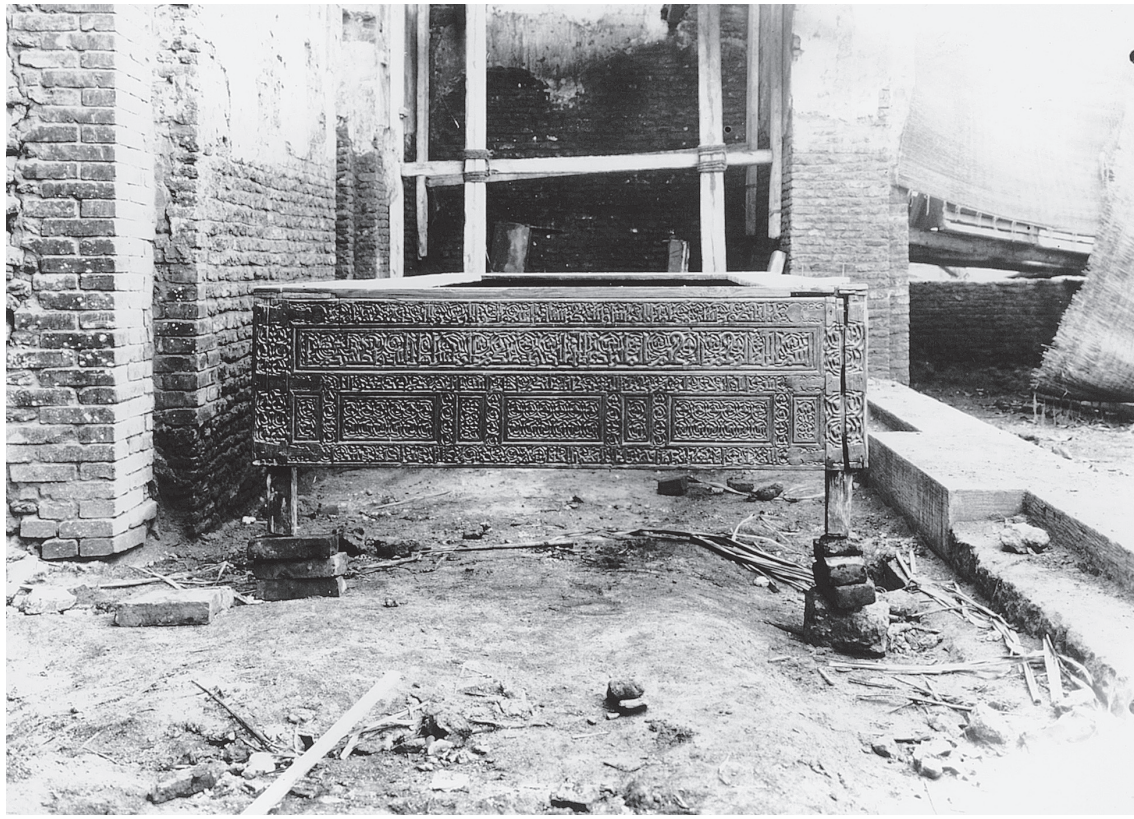
7. Stèle gravée des deux côtés (248/862).



8. Revêtement en forme de coffre (248/862).



9. Revêtement de bois de Sayyida Ruqayya (527/1133).



9. Revêtement de bois de Sayyida Ruqayya (527/1133).



10. Tombe de Ḫadīğa ibnat Muḥammad (m. 347/959) (usurpée par Muḥammad Farīd). Cimetière de Sayyida Nafīsa.



11. Tombe de Ḫadiğa ibnat Muḥammad (m. en 347/959). Détails de l'inscription.



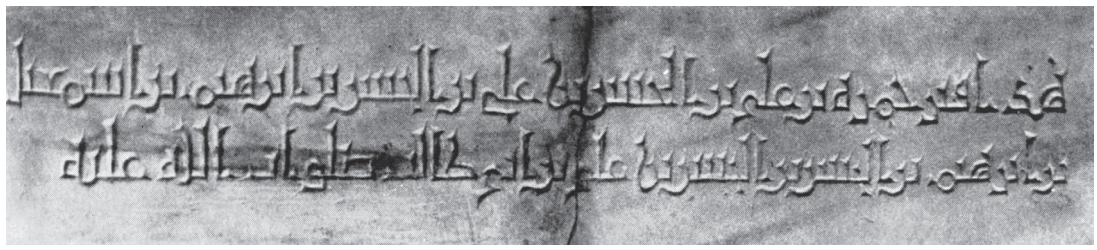
12. Tombe de Ḫadīğa ibnat Muḥammad (m. en 347/959). Détails de l'inscription.



13. Tombe de Ḫadīğa ibnat Muḥammad (m. en 347/959). Détails de l'inscription.



14. Tombe anonyme au mausolée des Sādāt wafā'iyya (IV^e^/X^e^ siècle).

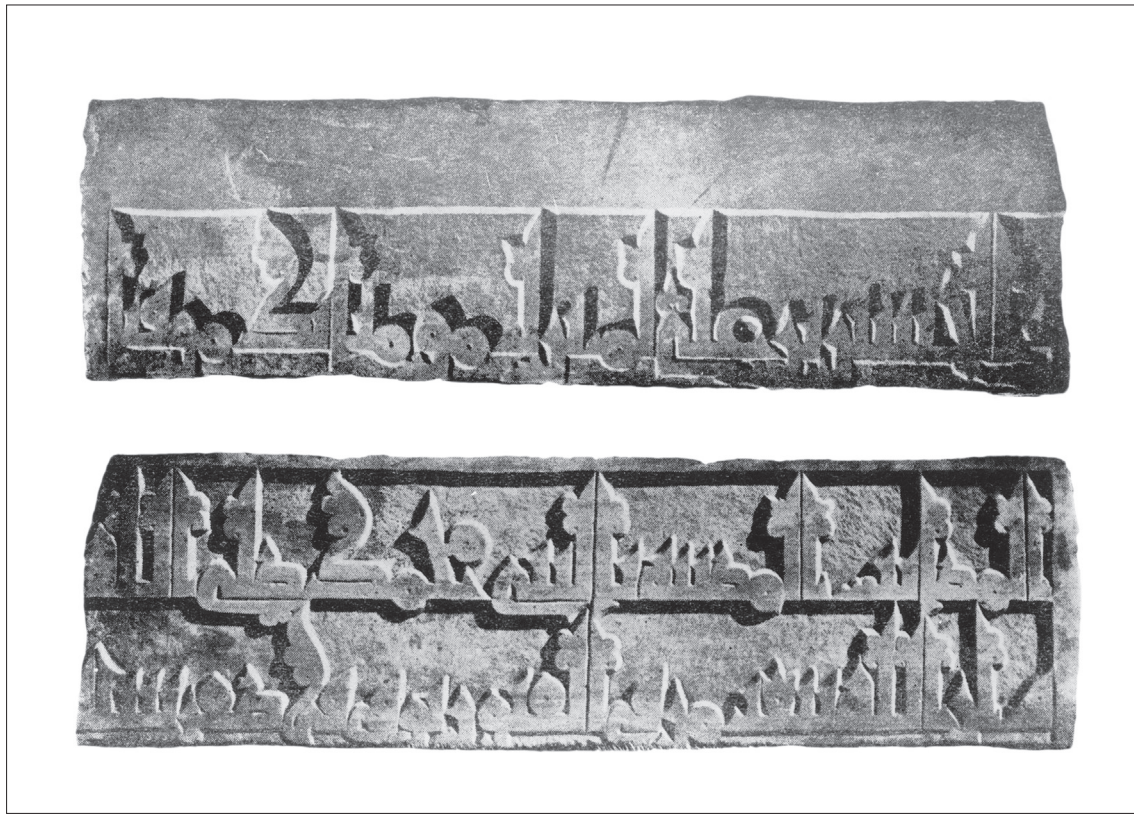


a



b

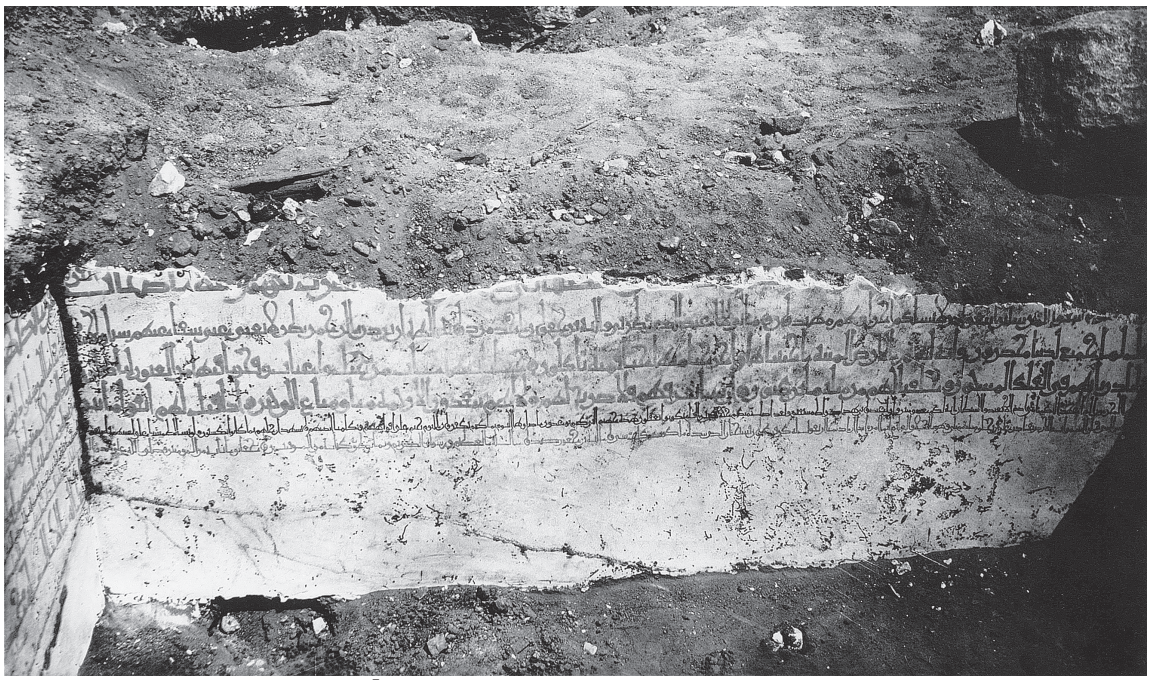
15. a. Face intérieure : épitaphe d'un ʿalide sans date de mort (V^e^/XI^e^ siècle).
b. Face extérieure : fragment coranique (V^e^/XI^e^ siècle).



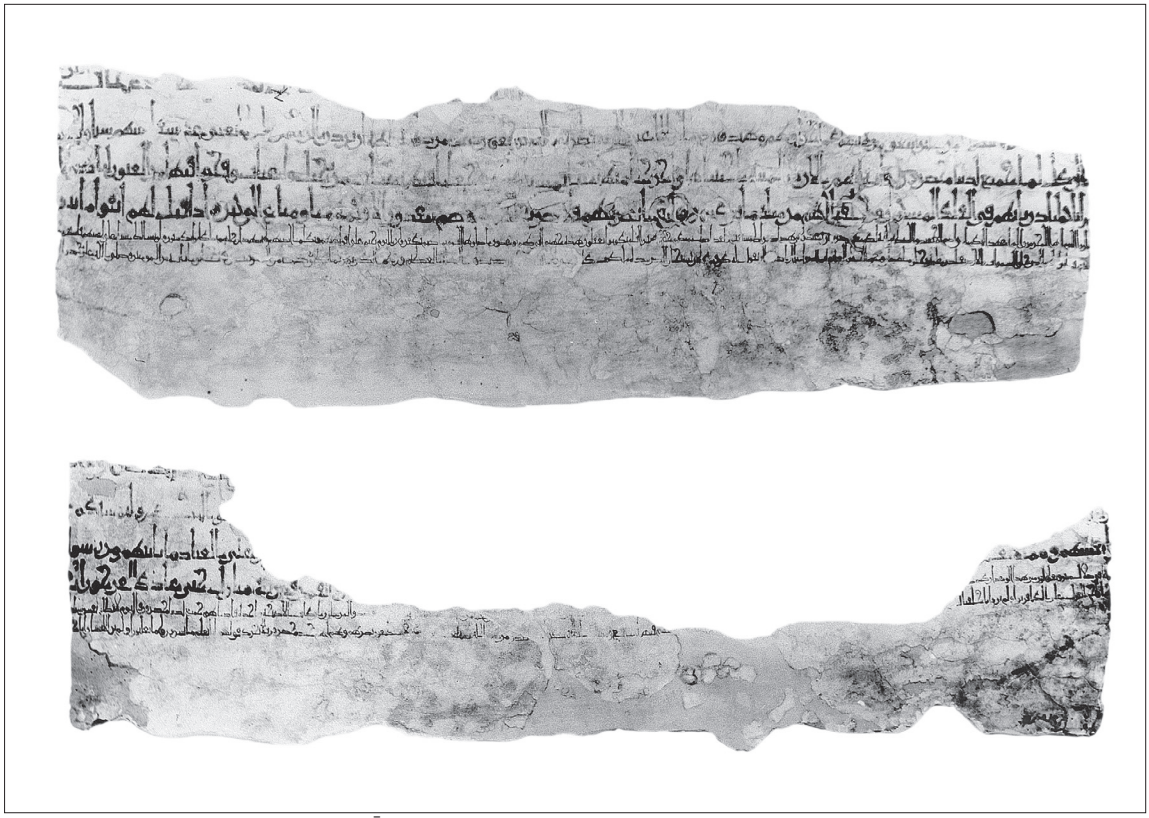
16. Stèle gravée des deux côtés (moitié du IIIe/IXe siècle).



17. Tombe du commandant Munğib al-Āmirī.

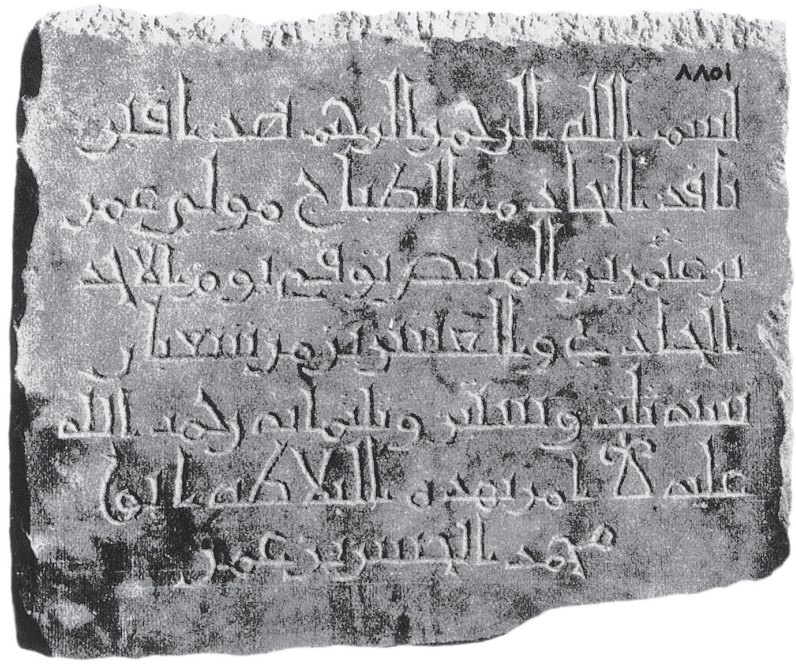


18. Tombe du commandant Munǧib al-Āmirī.



19. Tombe du commandant Munǧib al-Āmirī.





20. Remploi : fragment de stèle d'enfant usurpée pour un cuisinier (363/974).



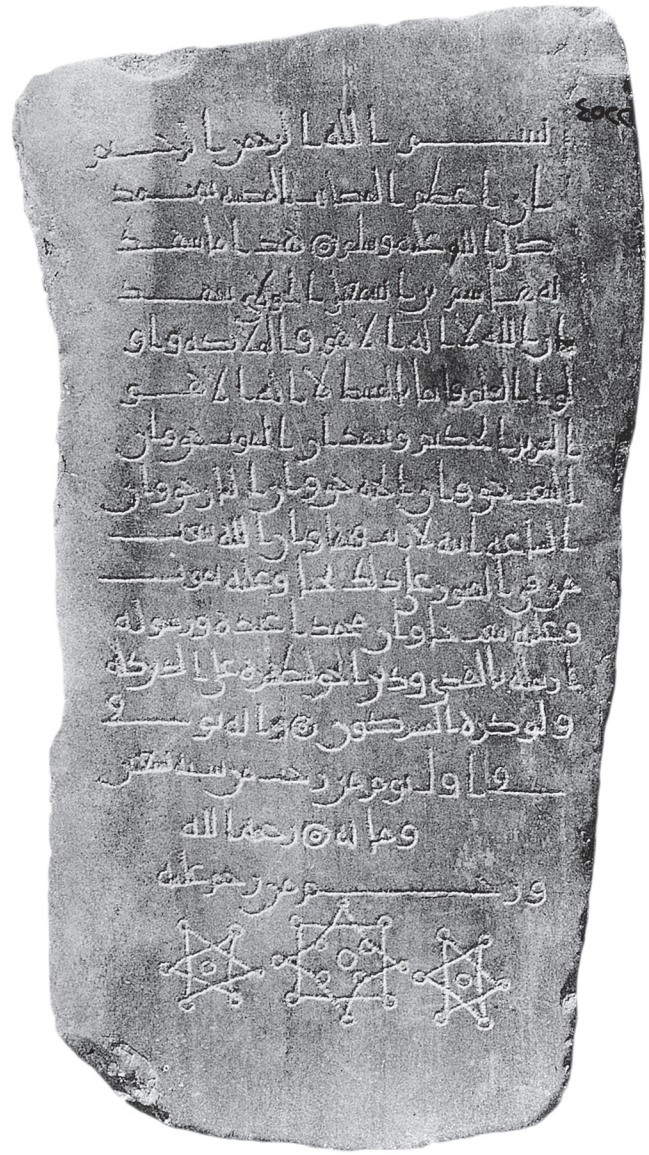
21. Premier exemple de coufique feuillu (243/857).



22. Premier exemple de coufique fleuri : stèle de Mubārak Makkī (243/858).



23. Coufique tressé (milieu du III^e^/IX^e^ siècle).



24. Stèle sans cadre (190/806).

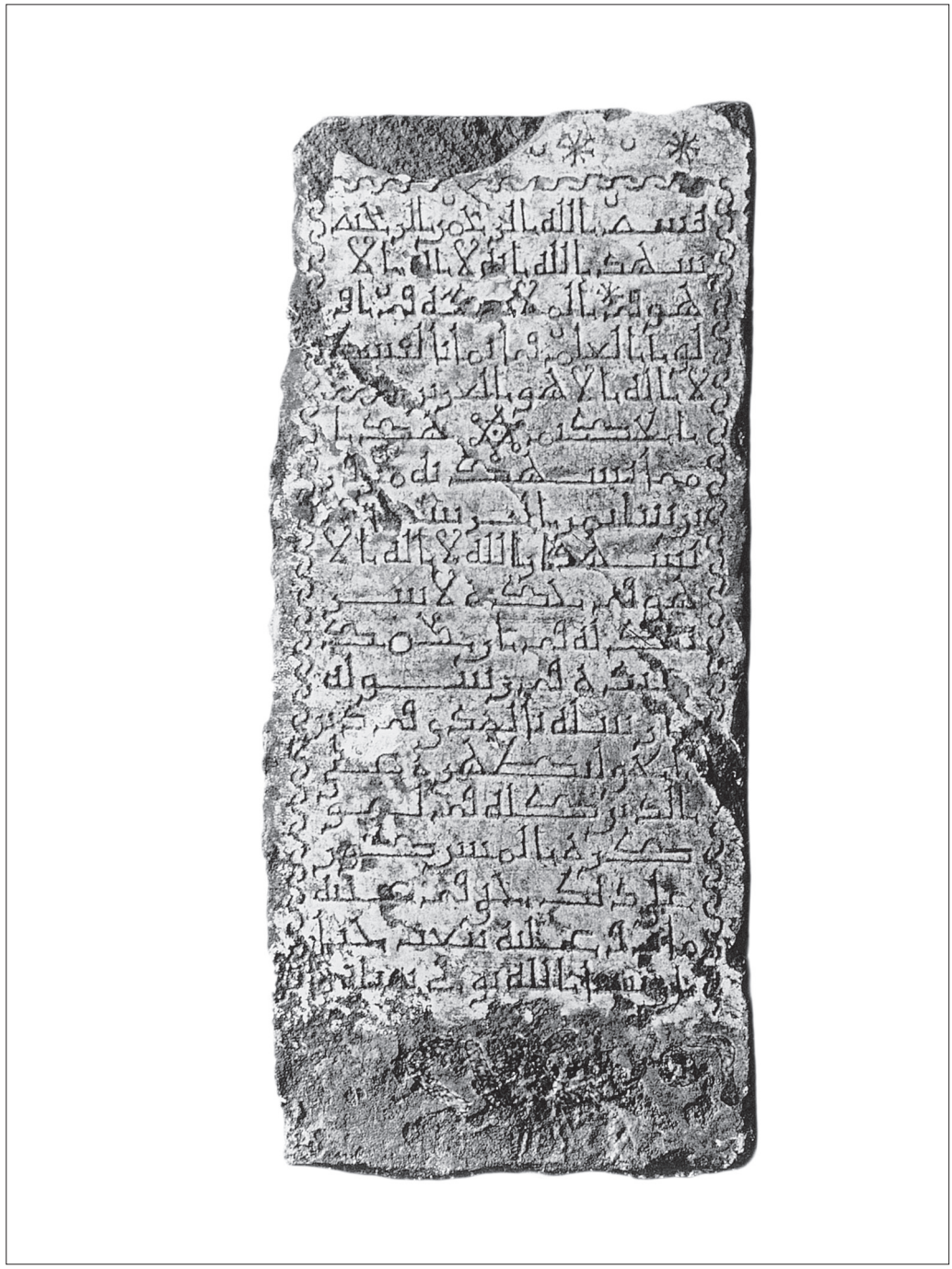


a

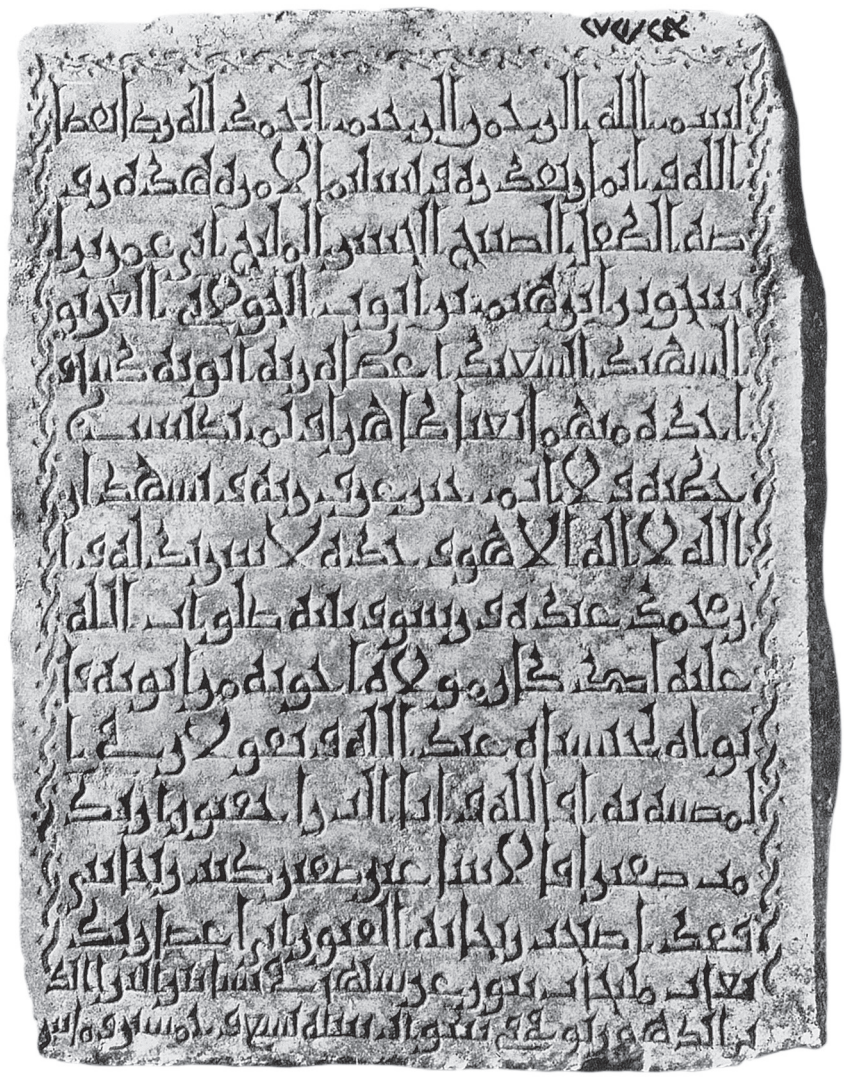


b

25. Bordure de volutes et de rinceaux : **a.** En relief (204/819-820) – **b.** En creux (229/844).



26. Bordure en S (200/815-816).



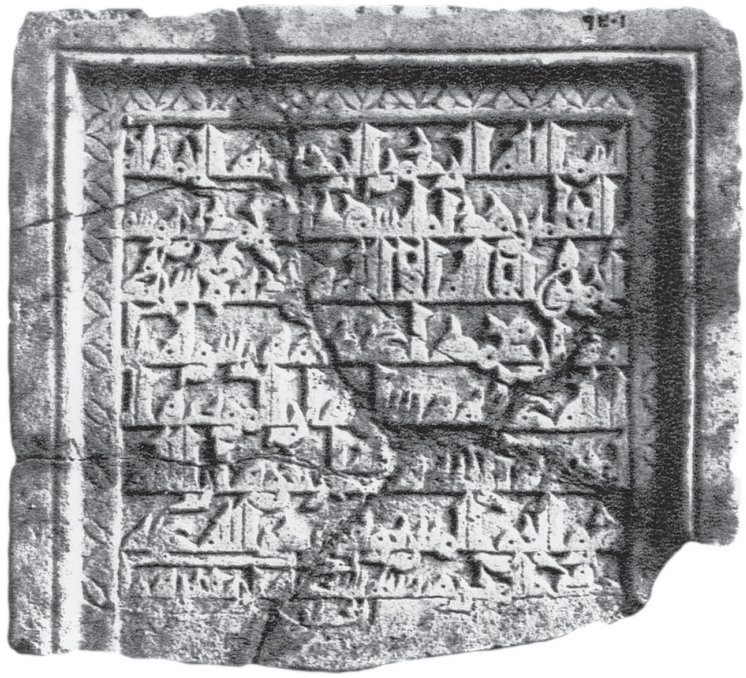
27. Bordure en S aux extrémités marquées d'un point (259/873).



28. Bordure évoquant des tresses (229/843-844).



29. Bordure en chevrons (211/827).



30. Encadrement à triple moulure (246/860).



31. *Tabula ansata* et bordure en S (191/807).



32. Premier témoignage d'une arcade recticurviligne encadrant le champ épigraphique (245/860).



33. Ogive en plein cintre brisé (246/860).



34. Arcade en plein cintre (252/866).



a b

35. a. Arcade en accolade (271/884-885). – **b.** Arcade en anse de panier (274/887).



36. Étoile à cinq branches séparant le Coran de la date de mort (190/806).



37. Dernière stèle de Mubārak al-Makkī (246/861). Sa signature est incisée en creux au-dessus du cadre.



38. a. Tombe d'Abū l-Qāsim dans le mausolée de Mufī al-Dīn (cimetière de Sayyida Nafīsa).



38. b. Stèle d'Abū Ibrāhīm Ismā'īl (m. en 348/959) sur la tombe d'Abū l-Qāsim.